

POUR DÉFAUT DE FACTURATION

# 650 quintaux de blé tendre saisis par la Gendarmerie à Relizane

P16

# Le Courrier

L'INFORMATION AU QUOTIDIEN **d'Algérie**

Quotidien national d'information - Prix Algérie 10 DA - France 1 Euro

Dimanche 6 février 2022 - www.lecourrier-dalgerie.com - N°5457 - 18<sup>e</sup> année

COVID-19

LE PR DERRAR SUR LA 4<sup>E</sup> VAGUE



« Le pire est derrière nous ! »

P4

BELABED SE SAISIT DU DOSSIER



Plan de sauvetage de l'année scolaire

P4

RENOUVELLEMENT DES INSTITUTIONS ÉLUES



C'est parti pour les Sénatoriales

P3

LES COURSES EN DIRECT

HIPPODROME GUIRRI AISSA BENSACKER - BARIKA, CET APRÈS-MIDI À 15H30

La bataille sera plus difficile qu'il n'y paraît

P14

LAMAMRA À FRANCE 24 ET RFI :  
« La souveraineté appartient au peuple sahraoui »

RELATIONS ALGÉRO-FRANÇAISES :  
« Nous espérons qu'elles iront vers l'embellie »

LIRE EN PAGE 3



Ph : DR

L'UNION AFRICAINE TIENT SON SOMMET  
L'apport et le poids de l'Algérie

P2



L'UNION AFRICAINE TIENT SON SOMMET

# L'apport de l'Algérie

C'est le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra, qui représente le président Abdelmadjid Tebboune au 35<sup>e</sup> sommet ordinaire des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine (UA), dont les travaux ont débuté hier à Addis-Abéba (Éthiopie). Le Sommet est centré sur le thème du "renforcement de la résilience en nutrition sur le continent africain: accélérer le développement du capital humain, social et économique".



Ph: DR

Ramtane Lamamra présente aujourd'hui, au 2<sup>e</sup> jour de ce sommet, un rapport sur la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent en Afrique. On sait que l'Algérie a déjà exprimé ses inquiétudes devant les proportions alarmantes prises par la menace terroriste dans plusieurs régions d'Afrique, notamment dans la région sahélo-saharienne, le bassin du lac Tchad, en Afrique centrale et récemment en Afrique du Sud, Ramtane Lamamra avait expliqué que "cette situation alarmante n'est pas fortuite. D'une part, la défaite de l'organisation terroriste Daech au Moyen-Orient a entraîné le redéploiement d'un grand nombre de combattants terroristes étrangers dans les zones de conflit en Afrique, notamment dans la région sahélo-saharienne. D'autre part, malgré les efforts visant à lutter contre l'extrémisme, ce dernier continue à se propager, profitant pleinement de l'utilisation généralisée d'Internet, des réseaux sociaux et des darkwebs, en particulier parmi les groupes vulnérables de jeunes et de femmes". Le Sommet de l'UA doit examiner également aujourd'hui la décision prise en juillet 2021, par Moussa Faki, président de l'UA, d'octroi du statut

d'observateur de l'UA à l'entité sioniste, vigoureusement contestée par plusieurs pays africains dont l'Algérie et l'Afrique du Sud, deux pays connus pour leur soutien au droit inaliénable du peuple palestinien qui ont imposé ce point dans l'ordre du jour. L'entité sioniste veut utiliser l'UA comme tribune pour étouffer la voix du peuple palestinien en Afrique. Le Premier ministre palestinien Mohammed Shtayyeh a exhorté l'Organisation panafricaine à retirer le statut d'observateur accordé à l'entité sioniste. L'UA, issue de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) dont le principal combat a été mené contre l'apartheid qui sévissait en Afrique du Sud, ne peut, sous peine de se dénaturer, accepter en son sein, avec le statut d'observateur, un État accusé de crime d'apartheid, et d'assassinats, d'arrestations arbitraires, y compris d'enfants, ainsi que de ségrégation, de dépossession et d'exclusion mises en œuvre dans tous les territoires occupés contre la population palestinienne.

## LA LUTTE CONTRE LA COVID-19

Selon les experts des Nations unies, le taux de vaccination en Afrique reste faible,

avec seulement 10% de la population entièrement vaccinée. L'UA est amenée à faire pression sur les gouvernements occidentaux et les institutions multilatérales pour qu'ils adoptent une levée de la protection de la propriété intellectuelle sur les vaccins, les traitements et les tests. À ce sujet, le président sénégalais Macky Sall a déclaré qu'il se concentrerait sur la crise sanitaire pendant sa prochaine présidence de l'UA, en s'efforçant notamment de garantir l'accès à davantage de vaccins en provenance de l'étranger et d'accélérer la fabrication de vaccins en Afrique. En résumé: l'Éthiopie a réussi un grand exploit en accueillant sur son sol, en présentiel, le Sommet de l'UA, en pleine pandémie de Covid-19 et également alors que ce pays est confronté à la rébellion du Tigre. C'est un exploit à mettre sur le compte de l'essor des luttes des peuples africains pour en terminer avec les ingérences néocoloniales. Cet exploit traduit surtout la volonté des pays africains de chercher par eux-mêmes des solutions africaines aux multiples difficultés créées en Afrique par les interférences des ex-pays colonisateurs et leurs alliés.

M'hamed Rebah

EN MARGE DU SOMMET DE L'UA

## Le PM Palestinien rencontre le vice-ministre du MAE russe

Le Premier ministre palestinien, Mohammad Shtayyeh, a discuté, vendredi à Addis-Abeba en Éthiopie, avec l'envoyé spécial du président russe pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, le vice-ministre russe des Affaires étrangères Mikhail Bogdanov, des derniers développements de la cause palestinienne, a rapporté hier, l'agence de presse Wafa. Cette rencontre est intervenue la veille du début, hier, du sommet de l'Union africaine et au lendemain du début de la présidence russe du Conseil de sécurité des Nations unies. Le Premier ministre palestinien, Shtayyeh a souligné l'« importance de déployer davantage d'efforts pour activer le Quartet international, pour relancer le processus de paix, afin de mettre fin à l'occupation israélienne et de trouver une solution juste et globale à la cause palestinienne », selon Wafa. Le Premier ministre palestinien a également reçu à Addis-Abeba le ministre des Affaires étrangères de l'Angola, Tite Antonio et l'a informé des derniers développements politiques,

en plus des violations israéliennes dans les territoires palestiniens occupés, et de l'expansion continue des colonies israéliennes qui détruit les chances d'établir un État palestinien, a ajouté la même source. Ces rencontres ont eu lieu à la résidence du Premier ministre palestinien dans la capitale éthiopienne, Addis-

Abéba, en marge du Sommet des chefs d'État et de gouvernements de l'Union africaine (UA) qui s'est ouvert, hier. Les rencontres se sont déroulées en présence du ministre palestinien des Affaires étrangères, Riyad al-Maliki, du ministre du Travail Nasri Abu Jaish et de l'ambassadeur de l'État de Palestine en République fédé-

rale d'Éthiopie Fares al-Qub, d'après l'agence de presse palestinienne. Mohammad Shtayyeh est arrivé vendredi dans la capitale éthiopienne pour participer au sommet de l'UA, samedi et dimanche, au nom du président de l'État de Palestine, Mahmoud Abbas, selon Wafa.

R. I.

LE PM PALESTINIEN SUR LE STATUT D'OBSERVATEUR ACCORDÉ À ISRAËL AUPRÈS DE L'UA :

## « Nous appelons au retrait et à l'objection »

Le Premier ministre palestinien Mohammed Shtayyeh, a appelé hier, à Addis Abéba, premier jour des travaux du sommet de l'Union africaine à retirer l'accréditation avec le statut d'observateur accordé à l'entité sioniste en juillet dernier par le président de la Commission de l'organisation panafricaine, Mahamat Moussa Faki, soulignant qu'Israël « ne devrait jamais être récompensé pour le régime d'apartheid qu'il impose au peuple palestinien ». Le PM palestinien a lancé son appel aux dirigeants africains, la veille de l'examen, prévu aujourd'hui, de l'annulation de la décision du président de la Commission de l'UA, prise sans consultations avec les pays membres de l'organisation africaine. Dans son discours, le responsable palestinien a déclaré que « nous appelons au retrait et à l'objection du statut d'observateur israélien auprès de l'Union africaine » à l'ouverture des travaux du 35<sup>e</sup> sommet de l'UA dans la capitale éthio-

pienne. Qualifiant l'accréditation d'Israël de « récompense imméritée » pour les abus commis par l'entité sioniste contre les Palestiniens.

« Les peuples du continent africain ne connaissent que trop bien la dévastation et la déshumanisation qui caractérisent le colonialisme et les systèmes connexes de discrimination raciale institutionnalisée », a-t-il lancé devant les participants au sommet. « Israël ne devrait jamais être récompensé pour ses violations et pour le régime d'apartheid qu'il impose au peuple palestinien », a encore souligné Mohammed Shtayyeh. Plusieurs pays membres de l'UA se sont opposés fermement à la décision en juillet dernier de Moussa Faki Mahamat, d'octroyer à l'entité sioniste le statut de membre observateur au sein de l'UA dont l'Algérie et l'Afrique du Sud, qui ont inscrit cette question à l'ordre du jour du sommet de l'organisation panafricaine.

R. I.

LETTRE D'ONG AMÉRICAINES DES DROITS DE L'HOMME ET LUTTE

CONTRE LE RACISME :

## « Le Congrès doit rejeter toute tentative de faire avancer les accords d'Abraham »

Aux États-Unis, des organisations de défense des droits de l'Homme, de lutte contre le racisme et pour la justice et de l'égalité entre les hommes ont adressé une lettre pétition au Congrès américain, demandant à ses membres de « rejeter catégoriquement toute tentative de faire avancer les accords d'Abraham », signés par l'ex-président, homme d'affaires, Donald Trump. Pour les signataires du document transmis au congrès américain, faire miroiter par les accords d'Abraham qu'ils qualifient d'accords de la honte, la promotion de « la paix et de la diplomatie » c'est « un grand mensonge ». Les organisations américaines signataires de la lettre pétition affirment que les Accords d'Abraham « sont une approbation des ventes d'armes et des faveurs politiques entre les États-Unis et les régimes autoritaires » y compris, indique-t-on « les ventes d'armes aux Émirats arabes unis et la reconnaissance de l'annexion illégale du Sahara occidental par le Maroc, en échange de la mise à l'écart des droits des Palestiniens » lit-on. Selon ces organisations de la société civile américaine, cette approche « dangereuse » de la politique devant être promue au Moyen-Orient « nuit aux peuples les plus vulnérables déjà soumis à des violations systématiques des droits humains », citant dans le document, à l'exemple « des Yéménites aux Sahraouis en passant par les Palestiniens » en plus « d'inonder la région de plus d'armes » de production américaine et israélienne, faisant perdurer la menace sur la paix et la sécurité et les victimes des guerres et des conflits non résolus. S'adressant aux membres de cette institution américaine, laquelle a été frappée de plein fouet, par l'invasion de membres de l'extrême-droite américaine et d'émeutiers pro-trump du Capitole, 6 janvier 2021, les signataires indiquent que « toute paix viable et durable doit être enracinée dans la justice » et les règlements des conflits et des tensions sur la base du droit international, garant du respect des droits des hommes et des peuples et de la protection de la paix, invitant le Congrès américain à tourner définitivement et officiellement la page de la politique étrangère contenue dans les accords d'Abraham à l'initiative de l'ex-président Donald Trump. C'est ainsi indiquent les acteurs de la société civile américaine qu'il sera « mis fin aux violations par Israël des droits de l'Homme du peuple palestinien et à son régime d'apartheid » et la posture contre la légalité internationale « de la reconnaissance de l'annexion illégale du Sahara occidental par le Maroc » ont conclu les signataires de la lettre pétition remise au Congrès américain. Des experts du droit international et des juristes, dont des Américains ne cessent de mettre en avant, l'illégalité des décisions caduques prises par l'ex-président américain du Droit international, indiquant que « Donald Trump a enchaîné les violations du droit international » dans leur contributions et interventions dans des débats et rencontres, citant, « le déplacement à El-Qods de l'ambassade des États-Unis en Israël, retrait de l'accord sur le nucléaire iranien jusqu'à la reconnaissance de la souveraineté israélienne sur le territoire occupé du Golan syrien et sur les colonies de la Cisjordanie palestinienne, ainsi que la reconnaissance de l'annexion illégale du Sahara occidental au Maroc ».

Karima Bennour



RENOUVELLEMENT DES INSTITUTIONS ÉLUES

# C'est parti pour les Sénatoriales

C'est le jour « J » ! L'élection du renouvellement partiel des membres du Conseil de la nation s'est déroulée hier au niveau du territoire national. Quelque 27 151 « grands électeurs » issus des APC et des APW ont été appelés à élire 475 candidats en lice pour les Sénatoriales.



RFI : APS

Dans la foulée, le président de l'Autorité nationale indépendante des élections, Mohamed Charfi, a révélé hier lors d'un point de presse au siège de l'autorité que le taux de participation aux sénatoriales à 13h a atteint 54.89% dans tous les bureaux de vote ouverts à travers le territoire national, précisant par ailleurs que le vote électronique a été lancé hier pour une première expérience dans la capitale afin de concrétiser la transparence et garantir l'éthique électorale.

Abordant cette expérience, Charfi a indiqué à la même occasion qu'il s'agit de la concrétisation du plan stratégique de l'ANIE pour atteindre dans le court terme la maîtrise de ce processus « le vote électronique », précisant que la première démarche constitue en l'inscription des candidats dans le logiciel, ce processus détaille le responsable renforce la transpa-

rence, l'honnêteté et l'éthique de l'opération électorale. Rappelant dans ce cadre que les élections pour le renouvellement de la moitié des membres élus du Conseil de la nation ont débuté hier matin, conformément aux dispositions de la Constitution et au décret présidentiel portant convocation du collège électoral signé le 22 décembre dernier par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Le collège électoral s'élevant à 27.151 électeurs, entre membres des Assemblées populaires communales (APC) et de wilaya (APW) élus le 27 novembre dernier, devra choisir parmi les 475 candidats engagés dans ces élections représentant 22 partis politiques ainsi que les listes indépendantes, à travers 58 wilayas. La loi organique dispose que « tout membre d'une Assemblée populaire communale ou de

wilaya, remplissant les conditions légales, peut se porter candidat à l'élection au Conseil de la nation » et que « le candidat au Conseil de la nation doit être âgé de trente-cinq (35) ans révolus le jour du scrutin et avoir accompli un mandat complet en qualité d'élu dans une APC ou de wilaya ». Selon la même loi, est considérée comme déclaration de candidature le dépôt, au niveau de la délégation de wilaya de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), par le candidat, d'un formulaire de déclaration, fourni par l'Autorité indépendante en double exemplaire et « dûment rempli et signé par le candidat ». Pour les candidats se présentant sous l'égide d'un parti politique, la déclaration de candidature doit être accompagnée de « l'attestation de parrainage dûment signée par le premier responsable de ce parti ». La déclara-

tion de candidature "doit être déposée, au plus tard, vingt (20) jours avant la date du scrutin ». La délégation de wilaya de l'ANIE statue sur la validité des candidatures et « peut rejeter, par décision motivée, toute candidature qui ne remplit pas les conditions prévues par la présente loi organique ». La décision de rejet doit être notifiée au candidat dans un délai de deux (2) jours francs, à compter de la date de dépôt de la déclaration de candidature, énonce encore le texte. Le plus grand nombre de candidats a été enregistré dans les wilayas créées au titre du nouveau découpage territorial, à l'exception de Boumerdès (20 candidats) et de Tindouf (19 candidats). Dix-neuf (19) candidats sont en lice à Béni Abbès, 15 à Djanet, 12 à El-Ménéa, 10 à Timimoun et 8 à Touggourt, ce qui dénote « l'intérêt de leurs populations à la représentation

politique », avait souligné Charfi dans un entretien à l'APS, ajoutant que pour Alger, Tamanrasset, Jijel et Ouargla, 4 candidats sont en lice.

## BARRAGE DEVANT LES TENANTS DE LA « CHKARA »

Par ailleurs, il convient de rappeler que 43 dossiers de candidats sur 503 déposés ont été rejetés pour avoir eu des liens avec l'argent sale. C'est dire la tentative des adeptes de la « chkara » d'infiltrer la Chambre haute du parlement national après avoir échoué à le faire au sein de les assemblées nationales et locales. Pour le reste, la Cour constitutionnelle a rappelé jeudi, dans un communiqué, les conditions et modalités de présentation des recours à l'occasion de l'élection de renouvellement de la moitié des membres élus du Conseil de la nation, ainsi que l'élection de ses membres pour les nouvelles wilayas.

Concernant les conditions de forme, la Cour constitutionnelle indique que « le requérant doit être candidat à la prochaine échéance dans la wilaya concernée ».

S'agissant des conditions de fond, la Cour constitutionnelle note que le requérant « est tenu d'exposer dans sa requête l'objet ainsi que les moyens et les motifs en appui à son recours, joindre les documents justificatifs », tout en signalant qu'elle « statue sur les recours dans un délai de trois (3) jours francs conformément à l'article 241 de la loi organique relative au régime électoral ».

Sarah O.

LAMAMRA SUR LES RELATIONS ALGÉRO-FRANÇAISES :

## « Nous espérons qu'elles iront vers l'embellie »

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra, représentant du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, aux travaux du 35e sommet ordinaire des chefs d'État et de Gouvernement de l'Union africaine, a indiqué, à des médias français, que les relations algéro-françaises connaissent une courbe ascendante qui pourrait ouvrir de nouvelles perspectives entre les deux pays. Intervenant en marge de la cérémonie d'ouverture du Sommet de l'UA à Addis-Abéba, il a indiqué qu'une relation excellente lie le président de la République, Abdelmadjid Tebboune à son homologue français, Emmanuel Macron, précisant, dans ce cadre, que les contacts entre les deux chefs d'État sont empreints de confiance, mais « ne peuvent à eux seuls suffire à couvrir les problèmes, mais je reste confiant que nous sommes sur une courbe ascendante ».

Lamamra a indiqué, dans ce contexte, « nous sommes très sensibles quand il s'agit de la dignité et la sécurité de nos compatriotes en France. Il y a des problèmes qu'on peut dépasser mais quand il s'agit de sujets relatifs à la mémoire de tout un peuple ou sa dignité ou celle de ses enfants installés en France ou ceux qui s'y rendent, on est intransigeant et cela peut constituer un motif de divergences dans les relations entre les deux pays. Toutefois, je pourrais affirmer que

nous sommes sur une courbe ascendante et nous espérons que les relations iront vers l'embellie », a-t-il souligné.

Abordant le soixantième anniversaire de la signature des accords d'Évian en mars 1962, qui a conclu aux cessez-le-feu entre l'armée française et l'Armée de libération nationale et à l'Indépendance de l'Algérie, Lamamra a indiqué que l'Algérie espère récupérer les archives et même certains crânes de martyrs encore détenus par la France. Il ne manquera pas de

s'interroger à ce titre en affirmant, « est-il humain de conserver des crânes dans des musées » ?

Il y a lieu de rappeler qu'au lendemain de propos du Président français, publiés sur les colonnes du quotidien Le Monde, l'Algérie avait rappelé, le 2 octobre dernier, son ambassadeur à Paris pour consultation. Par la suite les relations entre les deux pays ont connu une période de froid ponctuée par l'interdiction du survol de l'espace aérien algérien par les

avions militaires français. À cet égard, Lamamra a souhaité que l'embellie que connaissent les relations entre les deux pays aille permettre la réouverture de l'espace aérien algérien devant les avions militaires français tout en soulignant que cette interdiction relevait d'une mesure technique qu'il fallait prendre et qu'elle n'est pas pérenne au moment où des ponts sont mis en place pour consolider les relations algéro-françaises.

Slimane B.

LAMAMRA À FRANCE 24 ET RFI :

## « La souveraineté appartient au peuple sahraoui »

Dans un long entretien qu'il a accordé vendredi soir à deux médias français, depuis Addis-Abeba, le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté internationale à l'étranger, Ramtane Lamamra, est interrogé sur la rupture des relations avec le Maroc. À la question de savoir si l'Algérie n'appréhende pas les prémices d'une guerre dans la région, comme on l'aurait prétendu, le chef de la diplomatie nationale estime que l'Algérie ne se laissera jamais intimidée par les gesticulations de Rabat qui a conclu des accords militaires

avec Tel-Aviv, dans le but, d'impressionner son « voisin ». Et à Lamamra de remettre les pendules à l'heure, rappelant que « les relations avec le Maroc ne se sont pas dégradées juste à la faveur de la décision de l'Algérie de rompre ses relations diplomatiques ». Autrement dit, la rupture a été « le couronnement d'un processus de dégradation des relations avec la partie marocaine », explique-t-il, donnant preuve à l'appui, sinon la dernier acte belliqueux du royaume, « le véritable guerre de quatrième génération menée par le

Maroc contre l'Algérie ». Abordant la situation qu'il qualifie d'explosive dans la région, notamment avec l'escalade dangereuse du Maroc déclarant une guerre aux Sahara occidental, Lamamra estime qu'il y a des problèmes dans la région, en allusion au conflit au Sahara occidental. De ce fait, a-t-il adressé une pique au Maroc : « la solution ne réside pas dans la fuite en avant », sachant que la « souveraineté appartient au peuple du Sahara occidental » et non pas à une prétendue « marocanité » reconnue par un président américain. En parlant de fuite

en avant du Royaume, Lamamra cite celle qui « consiste à inviter des responsables israéliens à nos frontières pour menacer l'Algérie ». Un propos qui renvoie à la visite du Mae israélien à Rabat lors de laquelle celui-ci a lancé des provocations contre l'Algérie. Mais, réplique Lamamra, en s'alliant et en concluant des accords militaires avec l'entité sioniste, le Maroc fait croire, à tort, qu'il pourrait intimider et impressionner l'Algérie. L'Algérie « ne fera pas la guerre à son voisin, mais elle le fera en légitime défense ».

F. Guellil



L'ANNÉE SCOLAIRE ÉTANT CHAMBOULÉE PAR LA CRISE SANITAIRE

# Un plan de sauvetage attend l'accord de Balabed

Les inspecteurs de la pédagogie des trois paliers éducatifs ainsi que des enseignants formateurs ont élaboré une feuille de route qu'ils ont remise au ministre de l'Éducation nationale, Abdelhakim Belabed, pour approbation.



PH: DR

Dans sa copie le groupe propose un plan de sauvetage du reste de l'année scolaire chamboulée par la pandémie de Covid-19 ayant impliqué un retard considérable dans l'avancement des cours. En effet, suite à l'interruption des cours du 20 janvier au 5 février après la dégradation de la situation sanitaire, les inspecteurs de la pédagogie ont fait part à la tutelle d'une série de propositions pour la réorganisation des trimestres restants avant la clôture de l'année scolaire 2021/2022. Insistant sur la nécessité de reprendre les cours le 6 février, les inspecteurs ont d'abord proposé de fixer la fin du deuxième trimestre au 17 mars prochain, soit une période de 6 semaines pour appliquer le programme

du 2ème trimestre. Durant cette période, les initiateurs de la feuille de route recommandent cependant d'annuler les devoirs et d'organiser à la place des séances d'évaluation, avec exploitation de ces horaires pour la dispense des cours. En termes plus clairs, les enseignants auront le choix d'évaluer les compétences de leurs élèves à travers des exercices à faire à la maison ou des exposés, avec le maintien toutefois des compositions du deuxième trimestre dont la date de leur tenue a été proposée du 20 au 24 mars prochains.

## RÉDUIRE LES VACANCES DE PRINTEMPS À UNE SEMAINE

D'autre part, le même groupe de travail a proposé de réduire les vacances de printemps et d'exploiter la première semaine pour l'organisation des conseils de classes, alors que l'opération de distribution des bulletins de notes devrait être laissée après le retour des

classes avec l'annulation de la journée de réception des parents pour éviter toute propagation du covid dans les établissements scolaires. Dans la même feuille de route, les inspecteurs de la pédagogie ont proposé, par ailleurs, de fixer le troisième trimestre à partir du 10 avril jusqu'au 12 mai 2022, de sorte à respecter le délai de 5 semaines de cours. Après cela, les établissements scolaires du moyen et du secondaire devront entamer la période d'organisation fixée à 5 jours des examens blancs du Bac et du Bem à partir du 15 mai. S'en suivra du 20 au 26 mai, la tenue des compositions du troisième trimestre pour les autres classes non concernées par les examens nationaux. Dans la même copie, il est appelé à exploiter la période allant du 25 mai au 2 juin pour la tenue des conseils de classes et la distributions des bulletins de notes à l'exception des classes de 4ème année moyenne et de 3ème année secondaire.

## LE BEM ET LE BACCALAURÉAT DU 6 AU 16 JUIN

Pour ce qui est de l'organisation des examens de fin de cycle moyen et secondaire, les inspecteurs de la pédagogie et les enseignants formateurs proposent de fixer le Bem du 6 au 8 juin soit une période de trois jours, et le Bac du 12 au 16 du même mois, alors que la date de l'annonce des résultats est proposée au 11 juillet. Par ailleurs, ils proposent la date du 4 juillet pour la signature des PV de sortie des enseignants et du 14 juillet pour celle du personnel administratif.

## RESPECTER LE PROTOCOLE OU REVENIR À LA CASE DE DÉPART

Il est important de souligner, enfin, que la réussite de ce plan de sauvetage de l'année scolaire reste tributaire de l'application stricte et rigoureuse du protocole sanitaire contre la Covid-19 dans les établissements scolaires. La consécration de moyens permettant sa mise en œuvre, est plus que jamais une nécessité car un autre épisode de forte contamination dans les écoles conduira forcément à une décision de fermeture retardant encore plus la bonne application du programme scolaire. La nécessité de l'adhésion à la vaccination des enseignants et du personnel administratif est également à souligner, car le taux reste à la traîne en dépit des campagnes organisées depuis le début de l'année scolaire.

Ania nch.

## SELON LE DOCTEUR LYÈS MÉRABET 1 200 médecins algériens se préparent à quitter le pays

C'est une véritable hémorragie qui touche les hôpitaux algériens. Et pour cause, nos médecins et nos compétences médicales en général qui se préparent chaque année pour passer le concours de l'équivalence des études en France, notamment les Épreuves de vérification des connaissances (EVC). Nos meilleurs docteurs spécialistes et généralistes sont contactés avant la fin de leur formation pour être recrutés dans des hôpitaux du Golfe, d'Allemagne, de Turquie ou encore du Canada. Ainsi, le président du Syndicat national des praticiens de la santé publique (SNPSP), le docteur Lyès Merabet, a indiqué hier sur sa page Facebook, que plus de 1 000 médecins algériens « ont réussi » le concours d'équivalence des diplômes français. Merabet a déclaré qu'environ 1 200 médecins algériens de diverses spécialités se préparent à partir pour la France et à travailler dans ses hôpitaux, après leur succès au concours d'équivalence de compétences. « Il y a des médecins qui n'ont pas encore terminé leurs études et qui, parallèlement, apprennent l'anglais et l'allemand notamment, parce que tout simplement leur objectif est de quitter le pays dès que la première occasion se présente », a-t-il déploré. Une situation qui requiert, selon le Dr Merabet, de trouver « des solutions d'urgence », notamment pour pallier le manque des médecins, et une révision conséquente des salaires des praticiens de la santé publique ainsi que la modification des statuts des professionnels de la santé publique. Rappelant que le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, avait ordonné la révision des lois fondamentales des professionnels de santé, pour l'amélioration de leurs conditions socioprofessionnelles avant la fin de l'année courante. De leur côté, des pages algériennes spécialisées dans l'actualité des médecins ont affirmé que les Algériens ont obtenu la majorité absolue à l'examen (EVC) organisé par la France pour l'équivalent du diplôme algérien. La page des Médecins explique, dans une publication, que cet examen est l'une des principales portes d'accès à l'exercice de la profession de médecin en France, qu'il est organisé périodiquement et auquel participe tout médecin titulaire d'un certificat médical hors Union Européenne, quel que soit le pays « avec certificats médicaux de l'Union européenne, leurs certificats sont acceptés directement » précise la source. Selon la publication, des milliers de médecins d'environ 24 pays hors de l'UE ont participé à ce cours, et environ 2 000 médecins ont réussi, dont plus de 1 200 de nationalité algérienne, suivis des Tunisiens et après eux des Marocains et d'autres pays.

Sarah O.

COVID-19

LE PR DERRAR SUR LA 4<sup>E</sup> VAGUE

## « Le pire est derrière nous ! »

Les assurances des professionnels de la santé quant à la situation épidémiologique se poursuivent. Après le président du SNPSP, Lyes Merabet, qui a estimé que le pic des contaminations a été dépassé en Algérie, le directeur général de l'Institut Pasteur d'Algérie, Fawzi Derrar, a déclaré d'emblée « le pire est derrière nous », et que « nous sommes en train de dépasser le pic de la quatrième vague ». En effet, alors que l'Algérie a enregistré dans son bilan de vendredi 13 décès des suites de la Covid-19, le DG de l'IPA rassure dans une déclaration au site d'information d'« Ennahar », qu'« au vu des données épidémiologiques, on peut dire que nous sommes en train de dépasser le pic de la 4e vague », soulignant que le pire est derrière nous », affirmant que l'Organisation mondiale de la Santé a déjà annoncé qu'un certain nombre de pays commencent à voir les prémices d'une sortie de crise.

Mettant l'accent sur la vaccination et son rôle dans cette nouvelle situation, l'intervenant précise que les taux de vaccination élevés constituent l'un des facteurs ayant contribué à cela. Pour lui, la vaccination sera également l'un des facteurs qui vont contribuer à une sortie définitive de la covid-19 en devenant une maladie saisonnière. Dans le même sillage, le premier responsable de l'Institut Pasteur rappelle que 10 milliards de doses de vaccins ont été distribuées à travers le monde, niant

l'existence de rapports attestant sur les décès dus à la vaccination.

## LE VARIANT OMICRON REPRÉSENTE 93% DES CONTAMINATIONS

Concernant la situation épidémiologique actuelle, le Pr Derrar annonce que 93% des cas de contamination enregistrés sont dus au variant Omicron et 7% au variant Delta. Ce dernier reste toujours dangereux», prévient-il. Pour ce qui est de la vaccination, il indique qu'elle a atteint les 30% des catégories ciblées alors qu'il faut atteindre le taux de 60% pour concrétiser les objectifs escomptés. Par ailleurs, le même intervenant a souligné que la vaccination n'arrête pas la propagation du virus, or, elle assure la protection du patient et stoppe le développement des formes graves et son transfert aux soins intensifs. Dans le même sillage, il prévoit l'arrivée d'éventuels « autres vagues de contamination à la Covid-19 dans les mois à venir » en Algérie et ailleurs dans le monde.

## LE DR MERABET CONFIRME LA DÉCRUE

De son côté, le président du Syndicat national des praticiens de la santé publique (SNPSP), le docteur Lyes Merabet, estime que le pic des contaminations a été dépassé en Algérie, et que le pays s'approche de la fin de la quatrième vague de coronavirus. « En une semaine, nous avons assisté à une baisse importante des

contaminations, avec une courbe descendante de la 4e vague de Covid-19. De ce fait, cette dernière devrait être dépassée cette semaine », a-t-il prévu. Dans le même sillage, Dr Merabet a tenu à préciser que la fin de la quatrième vague n'implique pas la fin de la pandémie. « Il faut patienter encore quelques semaines avant de lever les mesures anti-covid et le retour à la normale », a-t-il dit. « Les jours à venir sont la meilleure période pour la vaccination, mais aussi pour atteindre l'immunité collective afin qu'on puisse se protéger de toute urgence, car c'est la seule solution », a ajouté le spécialiste.

Sarah O.

POINT COVID-19

## 792 nouveaux cas, 513 guérisons et 9 décès

792 nouveaux cas confirmés de Covid-19, 513 guérisons et 9 décès ont été enregistrés ces dernières 24 heures en Algérie, a indiqué, hier, le ministère de la Santé dans un communiqué. Le total des cas confirmés passe ainsi à 257 598, celui des décès à 6 640, alors que le nombre de patients guéris est passé à 171 045 cas.

Par ailleurs, 34 patients sont actuellement en soins intensifs, ajoute la même source. En outre, 15 wilayas n'ont recensé aucun cas durant les dernières 24 heures, 15 autres ont enregistré de 1 à 9 cas, tandis que 18 wilayas ont enregistré 10 cas et plus.

Le ministère de la Santé rappelle, par la même occasion, que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, tout en insistant sur le respect du port du masque.

R. S.



GROUPEMENT D'INTÉRÊT ÉCONOMIQUE DE LA MONÉTIQUE

# 11,6 millions de cartes CIB en circulation

Le nombre de cartes interbancaires en circulation a augmenté de 20% au terme de l'année 2021 par rapport à 2020, pour atteindre 11,6 millions de cartes, a indiqué le Groupement d'intérêt économique de la monétique dans son dernier bilan annuel.



Ph : DR

Le nombre de cartes interbancaires émises au 31 décembre dernier a connu une hausse de l'ordre de 1.988.607 cartes supplémentaires par rapport à la même période de l'année précédente, soit une hausse de 20,67%, selon le GIE Monétique. Ce nombre est, ainsi, passé de 9 621 017 en 2020 à 11 609 624 cartes, tous types confondus, en circulation à la fin de l'année dernière. Ces cartes sont réparties entre le parc des banques évalué à 2 768 285 cartes, ce qui représente 24% du nombre global des cartes en circulation, contre 8 841 339 cartes Edahabia émises par Algérie Poste avec un ratio de 76% du parc existant. L'ensemble des

cartes en circulation représente 40% du nombre des comptes courants ouverts auprès des banques et d'Algérie Poste estimé par le GIE Monétique à 29 127 921 comptes. Selon le même bilan, 10 248 097 des cartes en circulation bénéficient du service du paiement par internet, dont 94% fonctionnent avec un mot de passe dynamique (OTP), un système "plus sécurisé", précise GIE Monétique qui explique que les 6% des cartes qui fonctionnent encore avec un mot de passe statique (586 804 cartes) le font toujours "pour des raisons de mise à jour des numéros de téléphone, nécessaires pour

l'OTP".

S'agissant des perspectives du développement du nombre des cartes interbancaires, le GIE Monétique estime qu'"une marge de progression est possible". Ainsi, le groupement table sur 5 millions de cartes en plus par rapport à 2021, durant les prochaines années. Le nombre global des cartes interbancaires devraient dépasser les 16 millions à l'horizon 2024, dont 13 millions de cartes Edahabia, d'après les prévisions du GIE Monétique. Le bilan a fait état, par ailleurs, d'une croissance annuelle remarquable pour le paiement par internet qui a atteint

70,25 % par rapport à 2020 en matière du nombre de transactions et 106,07% en matière de valeur des transactions.

Cependant, le GIE Monétique précise que ces chiffres restent "en deçà des moyens et des capacités engagés dans le domaine du paiement par internet par les acteurs de la place monétique interbancaire".

Le groupement citera dans son rapport les actions engagées en 2021, en collaboration avec l'ensemble des acteurs impliqués dans ce domaine, visant "la massification" du paiement par internet, à travers notamment l'allègement des procédures d'intégration de la plateforme de paiement sur internet, l'ouverture de l'activité aux développeurs et start-up, l'intégration de marketplaces, mais aussi la multiplication des campagnes de communication à destination des clients et des commerçants.

L'augmentation du nombre de cartes interbancaires en circulation a été accompagnée par une hausse des transactions effectuées sur les distributeurs automatiques de billets (ATM) de 50,14% en 2021 avec 87,7 millions de transactions enregistrées d'un montant de l'ordre de 1 728,9 milliards de dinars (+61,13%).

R.E./APS

TÉLÉPHONIE MOBILE

## 46,79 millions abonnés

Le dernier rapport de l'Autorité de régulation de la Poste et des communications électroniques montre que le parc des abonnés actifs de la téléphonie mobile (GSM, 3G/4G) a enregistré une hausse de près d'un million d'abonnés en l'espace de trois mois. Il passe ainsi de 45,83 millions abonnés au 2ème trimestre de 2021 à 46,79 millions abonnés au 3ème trimestre de la même année, soit une hausse de 2,09%. Sur les 46,79 millions d'abonnés actifs, 5,53 millions sont des abonnés au réseau GSM soit 11,83 % contre 41,26 millions abonnés au réseau 3G/4G, soit 88,17 %, précise la même source. Le taux de pénétration au réseau de la téléphonie mobile

évalué à 106,26% a, ainsi, enregistré une légère évolution de 2,13 points entre le 2ème et le 3ème trimestre de l'année 2021. "Cette hausse est due à la légère progression du marché de téléphonie mobile d'une part et à l'augmentation de la population algérienne d'autre part", indique l'ARPCE. Le trafic voix généré dans les réseaux de téléphonie mobile a atteint un volume de 41.396 millions de minutes, dont 86,07% réalisé en intra-réseau, 13,80% en trafic national sortant, 0,07% en trafic international sortant et 0,06% trafic international entrant. Le trafic SMS généré dans les réseaux de téléphonie mobile a atteint, quant à lui, un volume de 2.566 millions de SMS, dont

88,05% réalisé en intra-réseau, 11,01% en trafic national sortant, 0,11% en trafic international sortant et 0,83% trafic international entrant. Ce rapport a été élaboré selon une population algérienne estimée à 44,04 millions au 30 septembre 2021, contre 44,02 millions au 2ème trimestre de la même année.

MOBILIS EN TÊTE, SUIVI DE DJEZZY ET OOREDOO

L'opérateur public de téléphonie mobile, Mobilis, demeure en tête, en termes d'abonnés aux réseaux GSM au 3ème trimestre de 2021 avec 19,97 millions d'abonnés, suivi de Djazzy (14,34 millions) et d'Ooredoo (12,47 millions), indique le dernier rapport de l'Autorité de régulation de la Poste et des communications électroniques (ARPCE). L'opérateur Mobilis enregistre ainsi une évolution de son parc d'abonnés GSM, 3G et 4G avec 19,97 millions au 31 septembre de l'année en cours, contre 19,22 millions d'abonnés durant la même période de l'année précédente, relève le rapport.

Il est suivi de l'opérateur Djazzy avec 14,34 millions d'abonnés au 3ème trimestre de 2021 (14,21 millions au 2ème trimestre en cours) et Ooredoo avec 12,47 millions d'abonnés aux technologies 3G et 4G au 31 septembre 2021 (12,40 millions durant le trimestre précédent). Le parc des abonnés actifs de la téléphonie mobile en Algérie a enregistré une hausse de 2,09% en trois mois, passant de 45,83 millions abonnés au 2ème trimestre de l'année 2021, à 46,79 millions abonnés au troisième trimestre de la même année, selon l'ARPCE.

R. E.

R. N.

L'AVANT-PROJET DE LOI EN PRÉPARATION

### Ce qui va changer pour les associations

Le président de l'Observatoire national de la société civile, Abderrahmane Hamzaoui, a affirmé, hier à Alger, que l'avant-projet de loi organique relative aux associations "renforcera" le rôle et la place du mouvement associatif sur la scène nationale. Présidant les travaux d'une conférence organisée en visioconférence par l'Observatoire et consacrée à l'examen de l'avant-projet de loi organique relative aux associations, M. Hamzaoui a précisé que ce texte de loi vient "consacrer la volonté du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, de renforcer le rôle du mouvement associatif sur la scène nationale". Ce projet de loi qui comprend, a-t-il dit, les dispositions prévues dans la dernière révision constitutionnelle en la matière, "est adapté aux besoins des associations et répond à leurs attentes dans plusieurs domaines". Il prévoit également de "nouveaux mécanismes à même de renforcer le rôle du mouvement associatif et de faciliter son travail", a-t-il précisé citant notamment "la création d'une association par la déclaration et la dissolution par le biais de la justice", a-t-il dit. Ce texte de loi, précise-t-il, prévoit en outre "plusieurs volets liés au rôle et à la mission des associations, ainsi qu'à leurs relations avec les différentes instances, outre les axes ayant trait aux types et aux formes d'associations". L'intervenant a souligné que cette conférence, à laquelle prennent part les membres de l'observatoire, de l'intérieur et de l'extérieur du pays, ainsi que des experts et des enseignants, sera "l'occasion de débattre de ce projet de loi, d'échanger des vues et de soumettre des propositions".

### ASSURANCES CONTRE LES CATASTROPHES Cat-Nat ne couvre que 12% du patrimoine immobilier

L'assurance contre les effets des catastrophes naturelles (Cat-Nat) en Algérie, malgré son caractère obligatoire, ne couvre que 12% des biens immobiliers détenus par les particuliers, a déploré, Youcef Benmicia, président de l'Union algérienne des sociétés d'assurance et de réassurance (UAR). L'assurance Cat-Nat "peine à se généraliser, en dépit de son caractère obligatoire", a déclaré M. Benmicia à la "Revue de l'Assurance", précisant que "12% seulement des biens immobiliers détenus par les particuliers sont couverts actuellement par l'assurance Cat-Nat, en Algérie". Ce qui veut dire, a-t-il expliqué, que "près de 90% des citoyens propriétaires de leurs logements ne protègent pas leurs habitations contre le risque Cat-Nat". Même constat pour les commerçants et les entrepreneurs qui préfèrent, dans leur majorité, ne pas souscrire à ce produit, alors qu'ils sont tenus de s'assurer contre les catastrophes naturelles même s'ils ne détiennent pas en toute propriété leurs biens immobiliers. "Pour mettre fin au non-respect du caractère obligatoire de cette assurance par la quasi-totalité des ménages, commerçants et entrepreneurs, des groupes de travail de l'UAR et de la Compagnie centrale de réassurance (CCR) sont en train de revoir la réglementation encadrant le système d'assurance Cat-Nat et conduire via le nouveau dispositif institutionnel à favoriser la généralisation de la souscription à ce type d'assurance", est-il indiqué dans le dernier numéro de la "Revue de l'Assurance", publiée par le Conseil national des assurances (CNA). L'assurance Cat-Nat, qui a été instituée en 2003 et mise en application en 2004, constitue tout de même un "acquis" pour le marché national de l'assurance, souligne M. Benmicia faisant observer que "ce produit existe rarement dans les pays émergents".

APS

### ALGÉRIE - TUNISIE Convention de coopération dans la formation aux hydrocarbures

L'Institut algérien du pétrole (IAP), relevant de Sonatrach, a signé, hier, une convention de coopération dans le domaine de la formation, avec la Société tunisienne des industries de raffinage (STIR), en vue d'asseoir un partenariat dans le domaine de la formation liée aux hydrocarbures, a indiqué samedi un communiqué du groupe Sonatrach. Signée le 1er février, la convention entre les deux parties est l'aboutissement des discussions menées entre les responsables de l'IAP et la partie tunisienne, a précisé la même source. Elle vise à asseoir un partenariat dans le domaine de la formation et à contribuer dans le processus de développement des compétences du personnel de STIR dans les métiers techniques et les métiers transverses liés à l'activité des hydrocarbures, a ajouté le communiqué. Un contrat d'application a également été signé, comme concrétisation de cette coopération pour une formation dans le domaine du raffinage et de la maintenance, a fait savoir le document, soulignant que cette formation se déroulera sur le site de la STIR en Tunisie pour sa partie théorique et au niveau des installations de Sonatrach en Algérie pour la partie pratique.

R. E.



NUCLÉAIRE IRANIEN

# Washington fait un geste envers Téhéran

*Les Etats-Unis ont pris une mesure en apparence technique sur le programme atomique civil de l'Iran, mais qui apparaît comme un geste notable en direction de Téhéran au moment où les négociations pour sauver l'accord sur le nucléaire iranien entrent dans la dernière ligne droite.*

**S**ans annonce officielle, le gouvernement de Joe Biden a rétabli des dérogations-clés qui protégeaient de la menace des sanctions américaines des pays et sociétés étrangers impliqués dans des projets nucléaires non militaires mais qui avaient été annulés sous la présidence de Donald Trump. "Nous avons décidé de rétablir une dérogation aux sanctions pour permettre une participation externe" afin de garantir la "non-prolifération", en raison des "inquiétudes croissantes" créées par le développement continu des activités nucléaires iraniennes, a confirmé vendredi un haut responsable américain interrogé par l'AFP. Cette décision doit aussi permettre de



"faciliter" des "discussions techniques" qui sont "nécessaires dans les dernières semaines des pourparlers", a-t-il ajouté, établissant un lien direct avec les négociations qui doivent reprendre dans les prochains jours avec Téhéran et les autres grandes puissances. "La dérogation elle-même serait essentielle pour assurer le respect rapide par l'Iran de ses engagements nucléaires" en cas de compromis à Vienne, où se tiennent les négociations, a-t-il ajouté. Mais même sans accord dans la capitale autrichienne, "ces discussions techniques contribueront tout de même à remplir nos objectifs de non-prolifération", a-t-il assuré.

## PAS UNE "CONCESSION"

Pour autant, Washington assure qu'il "ne s'agit pas d'une concession à l'Iran" ni d'un "signal indiquant que nous sommes sur le point de parvenir à une entente" pour sauver l'accord de 2015 censé empêcher l'Iran de se doter de la bombe atomique. "Nous n'avons pas accordé d'allègement des sanctions à l'Iran et nous ne le ferons pas tant que Téhéran ne respectera pas ses engagements dans le cadre du JCPOA (acronyme anglais de l'accord, ndlr)", a tweeté plus tard le porte-parole du département d'État, Ned Price. Donald Trump, qui avait retiré en 2018 les États-Unis de cet accord et rétabli l'essentiel des sanctions économiques américaines contre Téhéran dans le cadre d'une campagne de "pression maximale", avait d'abord régulièrement prolongé ces dérogations en invoquant, lui aussi, la nécessité de "réduire les risques de prolifération". Mais en mai 2020, alors qu'il ne parvenait pas à faire plier la République islamique pour obtenir un "meilleur accord", son gouvernement avait fini par supprimer aussi ces dérogations. Les Européens avaient "profondément regretté" cette décision, estimant qu'elle supprimait des "garanties" sur la nature "pacifique" du programme iranien. Les dérogations concernent notamment le

réacteur de Téhéran destiné à la recherche, ainsi que le réacteur à eau lourde d'Arak, modifié sous le contrôle de la communauté internationale de manière à rendre impossible la production de plutonium à usage militaire. En réponse aux sanctions américaines depuis 2018, les autorités iraniennes se sont progressivement affranchies des restrictions imposées par l'accord à leurs activités nucléaires, à tel point qu'elles ne sont plus aujourd'hui, selon les experts, qu'à quelques semaines de disposer de suffisamment de matière fissile pour fabriquer une arme atomique. Le président Biden veut revenir dans l'accord de 2015 pour garantir que les activités iraniennes demeurent strictement civiles et pacifiques, à condition que l'Iran renoue aussi avec ses engagements. Selon Barbara Slavin, spécialiste de l'Iran au cercle de réflexion Atlantic Council, le retour des dérogations est "une condition préalable au rétablissement de l'accord" et "donc un bon signal qu'il est possible d'y parvenir". Les négociations en cours depuis le printemps dernier à Vienne visent à trouver un compromis sur ce retour mutuel. Les pourparlers, coordonnés par l'Union européenne, se déroulent entre les Iraniens et les autres pays signataires de l'accord (Allemagne, Chine, France, Royaume-Uni et Russie), avec la participation seulement indirecte des Américains. Après des mois d'impasse, des progrès ont été réalisés ces dernières semaines. Les discussions ont été suspendues la semaine dernière et doivent reprendre dans les prochains jours. L'heure est aux "décisions politiques" pour parvenir à un accord, ont prévenu plusieurs négociateurs, soulignant qu'il ne restait plus qu'une petite poignée de semaines pour éviter un échec de la diplomatie et le recours par Washington ou Israël à d'autres options, y compris militaires, qui pourraient provoquer une escalade des tensions.

ASSAUT DU CAPITOLE

## Le parti républicain sanctionne deux élus anti-Trump

**L**e parti républicain a sanctionné politiquement deux élus de leur parti qui enquêtent sur le rôle de Donald Trump dans l'assaut du Capitole et estimé que les manifestations ce jour-là étaient une "expression politique légitime". Liz Cheney et Adam Kinzinger sont les deux seuls républicains à siéger dans la commission parlementaire qui cherche à faire la lumière sur les faits et gestes de l'ancien président lors de l'attaque du Congrès améri-

cain par ses partisans, le 6 janvier 2021. Réuni en Congrès dans l'État montagneux de l'Utah, le parti conservateur a adopté une motion de censure principalement symbolique à leur égard, les accusant d'un comportement "destructeur pour la Chambre des représentants, le parti républicain et notre république". Il a en parallèle souligné que les manifestations du 6 janvier, que certains démocrates qualifient d'acte terroriste, étaient une "expression politique

légitime". Ce vote vendredi confirme une nouvelle fois l'influence considérable que Donald Trump conserve dans son camp, plus d'un an après avoir été chassé du pouvoir par Joe Biden.

Le milliardaire républicain a maintes fois accusé Liz Cheney, devenue une de ses plus grandes ennemies au Congrès américain, d'être "déloyale et belliciste" et a annoncé en septembre soutenir sa rivale à une primaire républicaine pour l'empêcher de se faire

réélire. Ce scrutin dans le Wyoming promet d'être l'un des plus surveillés des élections de mi-mandat. Liz Cheney a fustigé que "les dirigeants du parti républicain se soient faits les otages volontaires d'un homme qui admet avoir tenté de renverser une élection présidentielle". En coulisse, plusieurs ténors du parti républicain, à commencer par l'ancien président George Bush, ont toutefois fait des dons à sa campagne de réélection.

YÉMEN

## L'armée progresse dans un district stratégique houthi près de la frontière saoudienne

**L'**armée gouvernementale yéménite a progressé vendredi dans le district de Harad dans le nord du pays près de la frontière saoudienne, reprenant le contrôle d'une base militaire, d'un village et d'un ensemble de montagnes frontalières stratégiques auparavant contrôlés par les milices houthies. "L'opération a débuté à l'aube avec un soutien intensif d'avions de chasse de la coalition arabe sous direction saoudienne appuyant les forces gouvernementales yéménites", a déclaré une source militaire yéménite sur le front à Harad, dans la province de Hajjah dans le nord-ouest du pays, citée par l'agence Chine nouvelle. Cette opération survient simultanément à une autre offensive lancée par l'armée yéménite pour reconquérir les districts de la province pétrolière de Marib dans le centre du Yémen. Le mois dernier, les milices houthies ont perdu le contrôle de plusieurs districts dans la province de Shabwa dans le sud-est du pays. La coalition arabe dirigée par l'Arabie saoudite s'est mêlée à la guerre au Yémen en mars 2015 dans le but de soutenir le gouvernement yéménite du président Abdrabbo Mansour Hadi, qui a été contraint à l'exil après que les rebelles houthis ont pris le contrôle de la plupart des provinces du nord en 2014, dont Sanaa, la capitale du pays.

INONDATIONS EN ÉQUATEUR

## Le bilan s'alourdit à 27 morts et 53 blessés

**L**es inondations qui ont frappé Quito en début de semaine ont fait au moins 27 morts et 53 blessés, ont annoncé vendredi les autorités qui recherchaient encore deux personnes portées disparues. "Il y a 27 mort et 53 blessés", a indiqué un responsable local de la Sécurité, Guido Nuñez, lors d'un point de presse organisé sur l'avenue de La Gasca, située dans le nord-ouest de la capitale et particulièrement touchée par les inondations lundi. "Selon nos dernières informations, deux personnes manquent toujours à l'appel", a-t-il ajouté. Un précédent bilan faisait état de 25 morts, 48 blessés et 6 disparus. Les équipes de secours poursuivaient vendredi les recherches dans la zone d'un terrain de sport où se disputait un tournoi de volley-ball, totalement emporté par un torrent de boue et d'où proviennent la plupart des victimes.

COVID-19

## Les Etats-Unis dépassent les 900 000 morts recensés

**L**es États-Unis ont dépassé vendredi les 900 000 morts du Covid-19 depuis le début de la pandémie, selon le bilan de l'université Johns Hopkins. Le pays avait franchi le seuil des 800 000 décès mi-décembre, il y a seulement un mois et demi. Depuis, les États-Unis ont été confrontés à la vague liée au variant Omicron, qui a provoqué des niveaux de contaminations record. Les cas sont maintenant en baisse, mais le nombre de décès quotidiens continue lui de grossir, avec en moyenne 2 400 décès par jour actuellement, selon les données des autorités sanitaires. Et le nombre d'hospitalisations "reste élevé, poussant dans leurs retranchements nos capacités de soins et notre personnel de santé dans certaines régions", avait souligné mercredi lors d'une conférence de presse Rochelle Walensky, la directrice des Centres de prévention et de lutte contre les maladies (CDC), principale agence sanitaire fédérale. Les décès surviennent généralement avec quelques semaines de retard sur les contaminations, expliquant ce décalage entre la courbe des cas et des morts. Les morts continuent à s'accumuler alors que des vaccins très efficaces sont largement disponibles dans le pays, où seulement 64% de la population est entièrement vaccinée. En valeur absolue, les États-Unis sont le pays ayant enregistré le plus de décès, devant le Brésil et l'Inde, selon les chiffres officiels communiqués par les autorités. La pandémie a fait officiellement au moins 5,7 millions de morts dans le monde depuis fin décembre 2019, selon un bilan établi par l'AFP vendredi en milieu de journée. Mais selon l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), le bilan réel pourrait être deux à trois fois plus élevé.



**L'ALGÉRIE ABRITERA L'ÉVÉNEMENT EN JANVIER PROCHAIN**

# La réussite du CHAN ouvrirait la porte à l'organisation de la CAN-2023

*A priori, la phase finale du championnat d'Afrique des Nations des joueurs locaux, que l'Algérie accueillera l'année prochaine durant la période entre le 8 et le 31 janvier 2023, se jouera dans les stades suivants : stade olympique "5-juillet" dans la capitale, le nouveau stade olympique d'Oran, le stade Chahid Hamlaoui à Constantine et le stade du 19 mai 1956 à Annaba.*

**D**ans le cas où l'Algérie réalise une organisation réussie, et que la Côte d'Ivoire ne soit pas prête à accueillir la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations de l'été 2023, il n'est pas à écarter de voir les responsables de la CAF solliciter les autorités algériennes pour se substituer à la Côte d'Ivoire.

Dans ce cas, l'Algérie devra mettre à la disposition de l'instance footballistique continentale deux stades supplémentaires. Ça ne devrait pas poser problème, puisque le stade Mustapha Tchaker de Blida vient de connaître une large opération de remise à niveau qui lui permet d'être homologué par la CAF, tandis que l'autre enceinte footballistique peut être le nouveau stade de Baraki, qui est en voie d'achèvement.

Mais avant d'en arriver là, il appartient à notre pays de réussir l'organisation du championnat d'Afrique des joueurs locaux. Il faut qu'elle rende une copie de premier ordre, en donnant une image de valeur à l'Algérie en prouvant que le pays est parmi



Phs : DR

les rares du continent africains disposant des moyens nécessaires pour accueillir dans les meilleures conditions les grandes manifestations sportives.

Avant cela, l'Algérie aura une belle occasion pour montrer ses "muscles", à l'occasion de l'organisation à Oran de la 19e édition des Jeux méditerranéens du 25 juin au 5 juillet. Tout le monde aura constaté d'ailleurs que les pouvoirs publics accordent un intérêt particulier à la réussite de cet événement qui marquera le retour de notre pays au-devant de la scène sportive internationale. Pas plus tard que la semaine passée, le président de la République,

Abdelmadjid Tebboune, a accordé une audience au commissaire aux Jeux méditerranéens, Mohamed Aziz Derouaz, pour avoir une idée précise sur l'évolution des préparatifs de la messe sportive méditerranéenne. Une attitude qui traduit, si besoin est, l'importance extrême accordée par le premier responsable du pays à la manifestation. Du coup, on peut dire sans risque de se tromper que les Jeux méditerranéens, qui seront suivis en début de l'année prochaine par le championnat d'Afrique des joueurs locaux, seront deux tests d'ampleur nature pour le sport algérien.

Hakim S.

DIRECTEUR SPORTIF DU STADE BRESTOIS À PROPOS DE L'ARRIVÉE DE BELAÏLI :

## "On ne s'attendait pas à un tel engouement"

**L**e directeur sportif du Stade brestois 29 (Ligue 1 française de football) Grégory Lorenzi, est revenu sur l'engouement suscité, suite au recrutement dans les derniers heures du mercato d'hiver de l'ailier international algérien Youcef Belaïli, permettant à la formation bretonne de faire grossir sa communauté de fans sur les réseaux sociaux.

"Sportivement, c'est un joueur qui est important dans sa sélection. Il est très populaire dans les pays d'Afrique donc ça crée une belle vitrine du club. On fait un peu le buzz, on ne s'attendait pas forcément à avoir un tel engouement, c'est très bien. Le plus important sera forcément de voir son apport sur le plan sportif mais on va lui laisser du temps pour s'acclimater", a savouré jeudi Grégory Lorenzi, directeur sportif du Stade Brestois, lors de l'After sur RMC. Belaïli (29 ans), dont le contrat avec le Qatar SC a été résilié en décembre, s'est engagé avec le Stade brestois jusqu'à la fin de la saison, avec possibilité de renouveler son contrat. Il s'agit de sa deuxième expérience en France, après un passage raté chez Angers SCO lors de la saison 2017-2018.

L'influence de Youcef Belaïli se mesure déjà sur les réseaux sociaux : de 144.000 abonnés sur Facebook la semaine dernière, ce sont désormais plus d'un million de personnes qui suivent la page officielle du club. "Pour avoir discuté avec



son entourage, ils nous disaient qu'on allait vendre beaucoup de maillots. Forcément, ça allait nous booster. Mais c'est un joueur qu'on suivait depuis quelque temps. Dès la vente de Romain Faivre (transféré à l'Olympique Lyon, ndlr), on a su

réajuster avec ce transfert", a expliqué Lorenzi. Et d'enchaîner : "C'est un garçon qui marche beaucoup à l'affect, qui a besoin d'être dans un environnement où il se sentira bien. Brest est un club familial. J'ai aussi parlé avec son père, qui

l'a rejoint à Brest comme va le faire sa famille. Ce discours fait qu'il nous a choisi je pense. Mais je n'ai pas vendu Brest comme le meilleur projet."

Convoité par des clubs du golfe, le natif d'Oran a préféré revenir en Europe pour notamment retrouver la plénitude de ses moyens, en vue de la double confrontation de l'équipe nationale face au Cameroun en mars, comptant pour les barrages du Mondial 2022.

"Il avait reçu des propositions financières exorbitantes mais ce n'est pas forcément ce qu'il a choisi. Il a joué les trois matchs avec l'Algérie lors de la CAN-2021, il a repris l'entraînement ces derniers jours. Il sera bientôt prêt même s'il faudra aller doucement avec lui. C'est aussi notre rôle de prendre des paris. Il a fait tellement de belles choses avec l'équipe nationale", a-t-il conclu.

## Belaïli pourrait faire ses grands débuts aujourd'hui à Rennes

**L'**entraîneur du Stade Brestois 29 Michel Der Zakarian, a déclaré vendredi qu'il espérait la qualification de la nouvelle recrue hivernale l'ailier international algérien Youcef Belaïli, en vue du match en déplacement face au Stade Rennais dimanche (17h00), pour le compte de la 23e journée de la Ligue 1 française de football. "Youcef s'entraîne normalement. On verra s'il peut jouer 45 minutes, une heure, ou tout le match. Tant mieux s'il est très suivi (sur les réseaux sociaux, ndlr), mais ce qui m'intéresse c'est le terrain. Il a des capacités pour nous apporter un plus. Il faut qu'on l'intègre bien, ce n'est pas facile", a indiqué le club du club finistérien en conférence de presse, dont les propos ont été repris par L'Equipe. Belaïli (29 ans), qui a résilié en décembre son contrat avec le Qatar SC, s'est engagé avec le Stade Brestois jusqu'à la fin de la saison, avec possibilité de renouveler son contrat. C'est sa deuxième expérience en France, après un passage raté chez Angers SCO lors de la saison 2017-2018. Éliminé en 1/8es de finale Coupe de France sur le terrain du FC Nantes (2-0), le Stade Brestois occupe la 13e position en championnat avec 28 points, à neuf longueurs d'avance sur les places relégables.

**S  
T  
R  
O  
B  
S**



LES DETTES DES CLUBS DE L'ÉLITE ESTIMÉES À DES MILLIARDS DE CENTIMES

## La CRL achève le professionnalisme algérien

Le mercato hivernal, qui vient d'être lancé depuis quelques temps, a apporté avec lui son lot de scandales habituels desquels les clubs dits professionnels ne peuvent plus s'en débarrasser.

Encouragés par des autorités locales qui n'hésitent pas à venir au secours de clubs gérés par des sociétés sportives par actions régis par le code de commerce, ceux qui sont aux affaires des clubs en question poursuivent dans leur politique "suicidaire" comme l'atteste cette amère réalité puisque la quasi-totalité d'entre eux sont en situation de faillite.

Les chiffres dévoilés par la Chambre de résolution des litiges ayant trait aux dettes de pas moins de 11 clubs de l'élite envers d'anciens joueurs et entraîneurs sont tout simplement ahurissants. Ces dettes sont estimées désormais à des centaines de milliards, et ce, sans parler des dettes qu'ils devraient s'acquitter auprès des services des impôts et de la CNAS, car il s'agit là d'une autre paire de manches.

A ce propos, il y a lieu de souligner que pas moins de huit formations de la Ligue 1 cumulent à elles seules quelque 84 milliards de centimes. Ces clubs ne disposent ni d'un centre de formation ou d'autres structures footballistiques. Pis aussi, ils ne jouent pas le titre et ne participent pas à des compétitions internationales, mais ils se contentent souvent de lutter pour le maintien.



Huit autres équipes, mais pensionnaires de la Ligue deux, ont vu leurs dettes atteindre la somme mirobolante de 127 milliards de centimes. Ces formations n'ont pas aussi d'académies ni de centres d'entraînement, tout en ayant échoué à se maintenir.

Rien qu'en évoquant ces deux cas, on se rend compte que le football algérien ne pourra jamais progresser si la manière avec laquelle l'argent public est dépensé ne venait pas de changer. Tout cet argent s'il était réservé à la formation, le football algérien aurait dominé actuellement de la tête et des épaules le

football africain. Leur rentrée d'argent se serait également doublée pour ne pas dire triplée, et l'exemple de l'académie du Paradou AC en est édifiant.

Le club de la banlieue de la capitale parvient à s'offrir des milliards contre la vente d'un seul joueur. Mais aucun des autres clubs de l'élite surtout n'a pris conscience de cela et pris le PAC comme modèle au lieu de recourir à chaque fois aux autorités locales pour renflouer ses caisses, alors que ses dettes se multiplient après chaque saison.

Hakim S.

## MONDIAL 2022 (BARRAGES) Mali-Tunisie se jouera au stade 26 mars de Bamako

La sélection malienne de football accueillera son homologue tunisienne le 23 mars prochain au stade du 26 mars de la capitale Bamako, comptant pour le match aller des barrages de la zone Afrique, qualificatifs à la Coupe du monde 2022 au Qatar, a annoncé samedi la Fédération malienne de football sur sa page officielle facebook. Le Stade du 26 mars a été complètement rénové et vient d'être homologué par la CAF vendredi, suite à une mission d'inspection et d'évaluation par les représentants de l'instance continentale, précise-t-on. Les Aigles de Carthage, rappelle-t-on, s'étaient qualifiés aux barrages en terminant en tête du groupe B avec 13 points, devançant la Guinée équatoriale (11 pts), la Zambie (7 pts) et la Mauritanie (2 pts). Les Aigles Maliens ont terminé leaders du Groupe E, avec 16 points devant l'Ouganda (9 pts), le Kenya (6 pts) et le Rwanda (1 pts). Le match retour se jouera le 29 mars au stade de Radès à Tunis.

TAS

## La suspension de l'ex-patron de la CAF Issa Hayatou annulée

La suspension pour un an d'Issa Hayatou, ancien président de la Confédération africaine de football (CAF) épinglé par la Fifa pour un contrat signé avec Lagardère Sports, a été annulée par le Tribunal arbitral du sport, a annoncé ce dernier. Le TAS a estimé qu'il n'y avait pas de "preuves suffisantes pour établir une violation" du code d'éthique de la Fifa et a entendu l'appel du dirigeant camerounais, âgé de 75 ans, a précisé l'instance dans un communiqué publié vendredi. En juin, Issa Hayatou avait été suspendu par la chambre de jugement de la Commission d'éthique de la Fifa pour une durée d'un an de toute activité relative au football. Il avait notamment été reconnu coupable d'avoir violé son devoir de loyauté envers la CAF, qu'il a dirigée entre 1988 et 2017, pour son action dans la signature d'un contrat avec Lagardère Sports, en septembre 2016. Celui-ci garantissait à l'entreprise française la gestion des droits TV et marketing des compétitions organisées par la CAF jusqu'en 2028. Hayatou avait saisi le TAS en août 2021 sur cette affaire, et une audience s'est tenue le 7 décembre 2021. Le dirigeant se voit réhabilité à l'approche de la fin de la Coupe d'Afrique des nations (CAN), organisée par le Cameroun, et dont la finale entre le Sénégal et l'Égypte aura lieu dimanche.

TOTTENHAM

## Le coup de gueule d'Antonio Conte sur le mercato

Tottenham a recruté Rodrigo Bentancur et Dejan Kulusevski mais a également perdu quatre joueurs dans les dernières heures du mercato. Pour Antonio Conte, c'est la preuve que sa direction sportive ne travaille pas bien et doit remédier à cela.



Tanguy Ndombele de retour à l'OL, Giovanni Lo Celso du côté de Villarreal, Dele Alli à la relance avec Everton ou encore Bryan Gil vers Valence... Tottenham a perdu gros lors des dernières heures du mercato hivernal. Ces quatre joueurs sont partis, les trois premiers sous la forme d'un prêt, tandis que l'Anglais a résilié son contrat pour filer libre à Everton. Recrutés à différents moments, ils représentent en tout 123 M€ d'achats. Si Dele Alli est arrivé très jeune il y a sept ans maintenant, pour le Français, l'Argentin et l'Espagnol, il y a comme un air d'éché.

Pour Antonio Conte, cette situation ne devrait pas arriver. L'entraîneur italien ne comptait

pas vraiment sur ces quatre éléments mais ils incarnent selon lui le déficit de recrutement des Spurs de ces dernières années. C'est ce qu'il a affirmé ce vendredi en conférence de presse, avant la réception de Brighton en seizième de finale de la FA Cup. «Perdre quatre joueurs en janvier n'est pas normal. Nous avons partagé la décision avec le club et les joueurs, mais cela signifie que quelque chose de mal s'est produit dans le passé », prévient-il d'emblée.

CHELSEA

## Reece James pour le Mondial des clubs

Le latéral de Chelsea Reece James, touché aux ischio-jambiers fin décembre contre Brighton, ne sera pas remis à temps pour participer au Mondial des clubs Fifa aux Émirats, début février, a indiqué vendredi l'entraîneur Thomas Tuchel. «Reece ne prend pas part aux entraînements collectifs pour le moment et il ne sera donc pas disponible ce week-end" pour le match du 4e tour de la Coupe d'Angleterre contre Plymouth Argyle (D3), samedi (13h30) a indiqué Tuchel. "Il ne voyagera pas avec nous à Abou Dhabi puisqu'il n'a pas repris l'entraînement collectif", a-t-il ajouté. Directement qualifié pour les demi-finales de l'épreuve, Chelsea affrontera le 9 février le club local d'Al-Jazira ou le club saoudien de Al-Hilal, qui en découleront dimanche. Le coach allemand s'est montré évasif sur la date de retour de l'international anglais de 22 ans. "Le diagnostic a immédiatement été que c'était une grosse blessure et à partir de là, nous devons nous montrer patients. Les ischios, c'est toujours délicat et c'est un joueur très athlétique", a rappelé Tuchel. Ruben Loftus-Cheek sera aussi absent ce week-end après avoir reçu un coup, de même que Christian Pulisic et Thiago Silva, tout juste de retour d'outre-Atlantique après la trêve internationale.

FAUTE DE DIFFUSEURS TV

## La Serie A développe sa chaîne Youtube en arabe

La Serie A développe sa chaîne Youtube en arabe avec la diffusion à partir de ce week-end de l'ensemble des matches du championnat italien pour le public du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, faute de diffuseur TV dans cette région. À partir de la 24e journée, disputée de samedi à lundi, et jusqu'à la fin de la saison, "les dix matches de chaque journée de Serie A seront retransmis, uniquement dans la zone Moyen Orient-Afrique du Nord", a annoncé la Ligue italienne vendredi. Cette chaîne a été lancée en août avec la diffusion gratuite de cinq rencontres par journée.

La Ligue ouvre toujours plus l'accès aux matches dans cette région faute d'avoir trouvé un acquéreur pour les droits TV pour cette zone.

Le 13 janvier, la Ligue avait entériné l'absence d'offres admissibles "pour ces droits TV et

ici, tu pratiques un autre sport. C'est pourquoi quand tu vas signer un nouveau joueur, tu dois prendre en compte de nombreux aspects.»

CORRIGER LES ERREURS DU PASSÉ

Conte adresse enfin un dernier clin d'œil à sa direction. «J'espère avoir transmis mon message au club car je le répète, j'ai ma vision. Je suis ici pour essayer d'aider mon club à s'améliorer. (...) Il sera très important de ne pas faire d'erreur à l'avenir.

Il faut mettre des choses en perspectives et suivre une ligne directrice.» Reste à savoir si le message de l'ancien sélectionneur italien sera entendu par les oreilles des concernés.

La venue de Fabio Paratici l'été dernier comme directeur sportif, homme qu'il a bien connu à la Juventus, va dans ce sens. Il s'agit désormais d'en voir les effets.

Le FC Barcelone a été actif sur le marché des transferts, accueillant quatre nouveaux joueurs : les attaquants de Premier League Ferran Torres, Adama Traoré et Pierre-Emerick Aubameyang et le vieillissant mais légendaire Dani Alves, sacrifié pour la Coupe d'Europe. Mis à part le Brésilien, les Blaugranas ne se sont pas renforcés défensivement cet hiver car leur solution se trouve en interne, en la personne de Ronald Araujo. L'Uruguayen démontre qu'il a toutes les qualités pour être le futur patron de la défense catalane. Cependant, il n'a toujours pas accepté les offres de prolongation de son club, lui qui souhaite toucher autant que certains de ses partenaires. Cette incertitude autour de l'avenir de celui qui arrive en fin de contrat en juin 2023 multiplie les rumeurs de transferts à son égard. Ce jeudi, Sport annonce que Pep Guardiola a rencontré Edmundo Kabchi, propriétaire d'Albacete et des droits de l'Uruguayen, dont il est également le représentant, afin de se renseigner sur le défenseur de 22 ans.

FA CUP

## Manchester United éliminé par Middlesbrough

Manchester United recevait ce vendredi soir Middlesbrough à Old Trafford pour le premier seizième de finale de la FA Cup. Même pour un match de coupe, l'entraîneur allemand Ralf Rangnick a fait le choix de titulariser un quatuor offensif de titulaires avec Cristiano Ronaldo et Bruno Fernandes dans l'axe et Marcus Rashford et Jadon Sancho sur les côtés. Pourtant, cette rencontre au semblant de formalité pour les Red Devils était au final plus compliquée que prévu. Après un penalty non cadré du quintuple Ballon d'Or (20e), son coéquipier Sancho ouvrait le score avant la demi-heure (25e), lancé en profondeur sur un superbe service de Fernando. Mais le milieu de terrain de Boro Crooks égalisait pour les siens peu après l'heure de jeu (64e), malgré une main flagrante de Watmore, pas sanctionnée par l'arbitre. Après 90 minutes et une prolongation, la longue séance de tirs au but tournait en faveur de Middlesbrough après un malheureux raté d'Elanga à la mort subite (8 t.a.b. à 7).

MANCHESTER CITY

## Pep Guardiola a rencontré l'agent de Ronald Araujo

Le FC Barcelone a été actif sur le marché des transferts, accueillant quatre nouveaux joueurs : les attaquants de Premier League Ferran Torres, Adama Traoré et Pierre-Emerick Aubameyang et le vieillissant mais légendaire Dani Alves, sacrifié pour la Coupe d'Europe. Mis à part le Brésilien, les Blaugranas ne se sont pas renforcés défensivement cet hiver car leur solution se trouve en interne, en la personne de Ronald Araujo. L'Uruguayen démontre qu'il a toutes les qualités pour être le futur patron de la défense catalane. Cependant, il n'a toujours pas accepté les offres de prolongation de son club, lui qui souhaite toucher autant que certains de ses partenaires. Cette incertitude autour de l'avenir de celui qui arrive en fin de contrat en juin 2023 multiplie les rumeurs de transferts à son égard. Ce jeudi, Sport annonce que Pep Guardiola a rencontré Edmundo Kabchi, propriétaire d'Albacete et des droits de l'Uruguayen, dont il est également le représentant, afin de se renseigner sur le défenseur de 22 ans.

Le FC Barcelone a été actif sur le marché des transferts, accueillant quatre nouveaux joueurs : les attaquants de Premier League Ferran Torres, Adama Traoré et Pierre-Emerick Aubameyang et le vieillissant mais légendaire Dani Alves, sacrifié pour la Coupe d'Europe. Mis à part le Brésilien, les Blaugranas ne se sont pas renforcés défensivement cet hiver car leur solution se trouve en interne, en la personne de Ronald Araujo. L'Uruguayen démontre qu'il a toutes les qualités pour être le futur patron de la défense catalane. Cependant, il n'a toujours pas accepté les offres de prolongation de son club, lui qui souhaite toucher autant que certains de ses partenaires. Cette incertitude autour de l'avenir de celui qui arrive en fin de contrat en juin 2023 multiplie les rumeurs de transferts à son égard. Ce jeudi, Sport annonce que Pep Guardiola a rencontré Edmundo Kabchi, propriétaire d'Albacete et des droits de l'Uruguayen, dont il est également le représentant, afin de se renseigner sur le défenseur de 22 ans.

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (JSK - ROYAL LÉOPARDS, CE SOIR À 18H00)

## Les "Canaris" à 90 minutes des poules

La JS Kabylie recevra ce dimanche les Royal Léopards d'Eswatini, au stade du 1er novembre de Tizi-Ouzou (18h00), avec l'intention de valider son billet pour la phase de poules de la Coupe de la Confédération africaine de football (CAF). Battue lors de la première manche du 2e tour préliminaire additionnel (aller), disputée le 28 novembre dernier au stade de Manzini (1-0), la JSK est appelée ainsi à refaire son retard, pour pouvoir continuer son aventure dans cette compétition, dont elle est la finaliste malheureuse. Programmée une première fois le 20 décembre au stade Omar-Hamadi d'Alger, puis le 5 janvier et le 27 janvier au stade du 1er novembre à Tizi-Ouzou, la rencontre ne s'est pas jouée pour des considérations sanitaires, liées au nouveau variant Omicron du Covid-19. Alors que tout le monde croyait à une qualification de la JSK, suite à un forfait de l'adversaire, la commission des compétitions inter-



clubs de la CAF a décidé la reprogrammation cette rencontre, au grand dam de la direction kabyle. La JSK, qui reste sur un match nul en déplacement

nt face à l'USM Alger (0-0) jeudi en mise à jour du championnat, a les moyens de renverser son adversaire dans son antre de Tizi-Ouzou, même si elle doit rester

vigilante devant un adversaire certes novice mais qui va chercher à préserver son précieux avantage. Une qualification à la phase de poules semble largement à la portée du représentant algérien, d'autant que les "Canaris" semblent retrouver leur équilibre en championnat, sous la houlette du technicien tunisien Ammar

Souayah. Sur le plan de l'effectif, le défenseur Khaled Bouhakak, blessé face à l'USMA, est incertain pour cette seconde manche. Côté adversaire, les Royal Léopards, ont été tenus en échec lundi dernier à domicile face à Vovovo (2-2), dans le cadre de la 13e journée du championnat d'Eswatini. Avec deux matchs en moins, cette formation pointe à la 3e place au classement avec 29 points, à deux longueurs du leader Mbabane Highlanders. A pied d'oeuvre depuis vendredi après-midi, l'équipe Royal Léopards est bien déterminée à défendre bec et ongles son maigre avantage pour espérer passer en phase de poules pour la première fois de son histoire. En cas de qualification, la JSK évoluera dans le groupe B de la phase de groupes, en compagnie de l'autre représentant algérien la JS Saoura, qui a éliminé les Ghanéens des Hearts of Oak (aller : 0-2, retour : 4-0). Les Libyens d'Al-Ittihad et les Sud-africains d'Orlando Pirates complètent le groupe.

MCO ORAN

## Élection dimanche d'un nouveau président

L'assemblée générale des actionnaires de la société sportive par actions (SSPA) du MC Oran, non tenue comme prévu la semaine passée, aura finalement lieu dimanche avec comme ordre du jour l'élection d'un nouveau président, a-t-on appris samedi de ce club de Ligue 1 de football.

Cette décision a été prise au cours d'une réunion à laquelle a été appelé, en fin de semaine, le wali d'Oran, Saïd Sayoud, en présence, notamment, des deux plus importants actionnaires de la SSPA, Mohamed Belhadj, dit "Baba", et l'actuel président intérimaire, Youcef Djebbari, ainsi que l'entraîneur de l'équipe seniors, Mouaz Bouakkaz, a précisé la même source. Le MCO est sans président

depuis le retrait de confiance, en novembre dernier, à Tayeb Mahiaoui, qui a pris les destinées de la formation d'El Bahia depuis août 2020, et ce, pour son deuxième passage à la présidence des "Rouge et Blanc". Cette éviction a été suivie par la nomination de Youcef Djebbari à titre intérimaire, sans pour autant que la situation des "Hamraoua" ne s'améliore. Cela a poussé le chef de l'exécutif d'Oran à intervenir dans l'espoir de remettre de l'ordre dans la maison, d'où la réunion qu'il a provoquée jeudi. Avant l'assemblée générale des actionnaires, deux noms reviennent le plus dans les milieux du club comme étant les seuls candidats à la succession de Mahiaoui. Il s'agit de Mohamed Belhadj et Youcef Djeb-

bari. Ces deux dirigeants, qui avaient déjà présidé le MCO par le passé, se sont rendus ensemble, vendredi soir, au lieu de regroupement de l'équipe, la veille de réception du MC Alger, samedi (17h00), dans le cadre de la 17e et dernière journée de la phase aller, pour encourager les joueurs tout en les promettant une prime alléchante en cas de victoire, a-t-on encore souligné de même source.

Les protégés de Bouakkaz, qui restent sur une défaite sur le terrain de la lanterne rouge, le WA Tlemcen (1-0), pointent à la 13e place avec 15 points obtenus de 3 victoires, contre 6 nuls et 7 défaites.

Ils devancent d'une seule unité le 15e et premier potentiel relégable, l'O Médéa.



CONSTANTINE. ZONES HUMIDES

## Recul du nombre d'oiseaux migrateurs

Le nombre des oiseaux migrateurs recensé au niveau des zones humides de la wilaya Constantine, entre le 15 et 31 janvier dernier, a connu un recul par rapport à la même période de l'année passée, a-t-on appris jeudi, auprès du chargé de communication des services de la Conservation des forêts.

L'opération de dénombrement hivernal des oiseaux migrateurs s'est soldée par le recensement de 1 026 individus, représentant 18 espèces dont 10 protégés", a précisé à l'APS, Ali Zegrour rappelant qu'en 2021, au cours de la même période, un effectif estimé à 2 889 oiseaux a été dénombré, représentant 27 espèces dont 9 protégés. M. Zegrour a justifié le recul dans le nombre des oiseaux migrateurs à Constantine par la sécheresse qui sévit et affecte le niveau d'eau des retenues collinaires et des lacs endommageant, par ricochet les marécages adjacents et affectant les plantes et les animaux dont se nourrissent les oiseaux migrateurs. Il a dans ce sens détaillé que trois retenues collinaires dans la région de Salah Deradji dans la commune d'El Khroub et la commune d'Ibn Ziad connaissent une baisse "significative" d'eau. Au cours de la récente opération de dénombrement des oiseaux migrateurs, des espèces protégées tels que le Grand cormoran, la cigogne blanche, le Foulque macrou-



le, l'Echassier blanc et le Busard des roseaux ont été observés notamment à travers les plans d'eau d'Aïn S'mara et Benbadis qui compte le plus grand plan d'eau, site de prédilection des oiseaux d'eau nicheurs, rappelle-t-on. Relevant que ce dénombrement enrichit la base de données et de suivi des services de la conservation des forêts concernant les oiseaux d'eau nicheurs et les

oiseaux migrateurs, leur densité dans la région ainsi que leurs mouvements, la même source a indiqué la campagne annuelle de dénombrement des oiseaux d'eau migrateurs avait ciblé à Constantine 22 sites entre plans d'eau et lacs. La faune ailée la plus répandue à Constantine est le canard col vert, le Foulque macroule et la cigogne blanche, précise-t-on.

TISSEMSILT. REBOISEMENT

## Lancement du programme de plantation de plus de 6700 arbustes

Le Commissariat des scouts musulmans algériens de la wilaya de Tissemsilt a lancé, samedi, un programme de plantation de 6 750 arbustes de différentes variétés, au titre de la campagne de reboisement 2021-2022, a-t-on appris du Commissaire de wilaya des SMA Mohamed Kabi. Ce programme, concrétisé en collaboration avec l'association "Kouloub Rahima" de la wilaya d'Alger, porte dans sa première étape la plantation de plus de 3 200 arbres de décoration au niveau des espaces verts à l'intérieur des cités d'habitat et aux abords des

entreprises et des routes. La deuxième phase de ce programme, qui se poursuivra jusqu'à la fin du mois de mars prochain, comprend la distribution de plus de 3 500 plants fruitiers au profit d'environ 200 familles des zones rurales reculées. Ce programme sera concrétisé par plus de 400 membres des groupes scouts de la wilaya, avec le concours des adhérents de l'association "Kouloub Rahima" de la wilaya d'Alger et des citoyens bénévoles, selon la même source. Parallèlement à cette opération, des opérations de nettoyage et d'aménagement des

espaces verts sont prévues ainsi que le lancement des campagnes de sensibilisation de proximité pour appeler les citoyens à préserver ces espaces naturels et à contribuer au succès des campagnes de reboisement de volontariat. Par ailleurs, le commissariat de wilaya des SMA accompagnera la conservation des forêts dans la concrétisation des actions de reboisement ciblant des zones boisées, des espaces verts, des cités d'habitat, des structures publiques et des infrastructures hydriques dans le cadre de la campagne de reboisement 2021-2022.

ORAN. COVID-19

## Vaccination de 4793 personnes dont 3491 hors corps médical au CHU

Quelque 4 793 personnes dont 3 491 hors corps médical ont été vaccinées contre la Covid-19 depuis le lancement de la campagne de vaccination en février 2021 au niveau du CHU "Dr. Benzerdjeb" d'Oran, a-t-on appris du directeur de cet établissement Hadj Boutouaf. À Oran, ce sont les établissements de santé de proximité (les polycliniques) qui sont chargées de prendre en charge la vaccination de la population, alors que les grands hôpitaux, comme le CHU d'Oran, ont été chargés de s'occuper de la vaccination de leurs personnels uniquement. La direction du CHUO a décidé de participer à cette campagne pour se joindre à l'effort national visant à vacciner le maximum de personnes dans le but d'atteindre l'immunité collective, a noté Hadj

Boutouaf. Il a précisé que parmi les vaccinés de son établissement figurent les membres des familles du personnel médical, les personnes hospitalisées et leurs proches, les malades qui viennent consulter et leurs accompagnateurs ainsi que des personnes qui résident ou travaillent aux alentours de l'hôpital. "Tant que les doses de vaccin sont disponibles, nous continuerons à vacciner toute personne qui le souhaite", a-t-il assuré. S'agissant du personnel médical du CHUO, il a indiqué que le service de médecine de travail a fait état de 1 302 travailleurs sur 7 000 vaccinés dans l'établissement même. Le recensement des personnes ayant reçu leur vaccin ailleurs est en cours, pour pouvoir établir un taux de vaccination dans l'établissement, a-t-on expliqué.

## DJELFA. RÉALISATION DU CAC Accélération du rythme des travaux

Les travaux de réalisation du Centre de lutte anti-cancer (CAC) de la wilaya de Djelfa avance, ces derniers temps, à un rythme accéléré pour assurer la réalisation de cette importante structure sanitaire dans les délais, a-t-on appris des services de wilaya. Le taux de réalisation de cet important projet prioritaire a atteint 28 %, suite à l'accélération du rythme des travaux ces derniers temps sur instructions du wali, a indiqué le directeur des équipements publics, El-Hadj Mohamed Messâab. La réception de cette structure sanitaire, pour laquelle une enveloppe financière de plus de 4,5 milliards de DA a été dégagée, est prévue en octobre 2023, a-t-il fait savoir, soulignant que la réalisation du projet est assurée par Cosider construction. Inscrit parmi les priorités du programme du gouvernement, ce projet, qui s'étale sur une superficie de plus de 4 ha, a pour objectif de simplifier la tâche aux citoyens de Djelfa qui doivent se déplacer vers des wilayas éloignées pour accompagner leurs malades devant subir des séances de radiothérapie et de chimiothérapie. Les pouvoirs locaux de la wilaya aspirent à faire passer les capacités de ce projet de 120 à 240 lits pour en faire un pôle sanitaire par excellence.

JIJEL. PORT DE DJEN DJEN

## Plus de sept millions de tonnes de marchandises traités en 2021

Le volume des marchandises traité au port de Djen Djen à Jijel a atteint 7,3 millions tonnes durant l'année 2021, soit une évolution qui dépasse le double comparative-ment à 2017, apprend-on jeudi de cette entreprise portuaire. Le port de Djen Djen a réalisé durant la période du 1er janvier à fin décembre 2021 un bilan global de marchandises échangées (export et import) évalué à 7,3 millions tonnes, a affirmé dans une déclaration à l'APS le Président directeur général (P-dg) de cette entreprise portuaire, Abdeslam Bouab. Le volume des exportations a atteint l'année passée 3,6 millions tonnes de marchandises hors hydrocarbures dont le fer, le ciment et divers matériaux de construction, a encore relevé la même source. Le port est passé d'un volume de marchandises traité de 3 millions tonnes en 2017 à plus du double l'année passée avec une augmentation de presque 150 %, a ajouté le même cadre. Le même responsable a attribué cette évolution à l'entrée en activité de plusieurs projets dont le plus important est le complexe sidérurgique de Bellara à El-Milia et aux grandes opérations d'exportation réalisées par plusieurs cimenteries avec un volume de 3,4 millions tonnes. L'entreprise portuaire de Djen Djen ambitionne d'atteindre d'ici 2024 un volume de marchandises traité de près de 12 millions tonnes, a indiqué M. Bouab qui a souligné que toutes les conditions existent pour maintenir un taux de 50 % d'exportations de marchandises hors hydrocarbures.

MILA. DÉCHETS

## La station de traitement du lixiviat opérationnelle

La station de traitement du lixiviat au niveau de Centre d'enfouissement technique (CET) Ouled Bouhama dans la wilaya de Mila est entrée en activité dernièrement, a-t-on appris jeudi auprès des services de l'Entreprise publique locale de gestion des CET. Selon Ahmed Boulekrimche, cadre de cette entreprise chargée de la gestion de cette station, cette infrastructure est entrée en activité le 26 janvier passé et est placée sous suivie et contrôle régulier pendant 21 jours, représentant la période d'essai et de vérification de son fonctionnement avant la levée des réserves. Première du genre dans la wilaya, la station de traitement du lixiviat (jus issus de la décomposition des ordures) permet de protéger l'environnement contre les dangers des polluants se trouvant dans le lixiviat, notamment les nappes phréatiques (eaux souterraines et superficielles) ainsi que l'agriculture, selon la même source. Cette station a été installée au niveau du CET d'Ouled Bouhama, le plus grand CET de la région qui reçoit quotidiennement plus de 200 tonnes de déchets provenant de 19 communes sur les 32 que compte la wilaya, a indiqué M. Boulekrimche qui a précisé que la station peut traiter 110 m<sup>3</sup> de lixiviat en 24 heures et extraire 80 m<sup>3</sup> d'eau traité par jour. L'eau ainsi dégagée peut être utilisée en lavage et en irrigation des arbres non fruitiers, a assuré le même cadre. Le projet de station de traitement du lixiviat a mobilisé une enveloppe financière de près de 280 millions DA avec réalisation de deux bassins et un laboratoire d'analyses chimiques et de contrôle des résultats des opérations de traitement, a-t-on indiqué auprès des services de l'Entreprise publique locale de gestion des CET.



LIVRE « DESTIN D'UN ORPHELIN » DE MOHAMMED SAÏD IDIRI

# Récit bouleversant, haletant et passionnant !

**L'**enfance déshéritée et fort douloureuse vécue par Mohammed Saïd Idiri, auteur du livre autobiographique « Destin d'un orphelin » - édité chez « Les Lettres Mouchetées » et étalé sur 190 pages - aurait pu sombrer dans la fatalité. Bien au contraire ! Écrit dans un français raffiné, cet ouvrage n'a rien à envier aux romans classiques, sauf que là vous auriez sous les yeux une histoire véridique qui sort des entrailles de l'auteur.

Né au village Tikobain, en Kabylie, et ayant perdu son père et séparé de sa mère étant enfant, il se retrouve du jour au lendemain ballotté, lui et sa petite sœur, d'une maison à une autre, tantôt chez les cousins et tantôt chez les oncles, le tout dans le contexte de la Guerre de libération nationale. Loin de se lamenter sur son sort, et vous le saurez en le lisant, l'auteur a survécu à toutes les épreuves.

À peine goute-t-il aux premières lueurs de la vie, l'enfant a été bouleversé par la disparition de son père et sa séparation de sa mère. Ces deux séquences l'ont marqué profondément.

Mais, elles ont aussi façonné le parcours de sa vie et forgé sa personnalité. S'il ne saura jamais résoudre le premier mystère, il finira, par retrouver sa mère. Les retrouvailles se sont faites au prix de longues et difficiles péripéties. Le récit tient en haleine et réserve bien des surprises !

Au fil qui retrace le cheminement de l'enfant jusqu'à l'âge adulte, on découvre qu'à chaque fois qu'une montagne se dresse devant sa route, l'auteur réussit à passer le cap. « Nous vivons dans une extrême pauvreté », décrit-il d'emblée pour dire à quel point les conditions sociales de l'époque étaient très rudes. Dans le village Tazmalt où il a vécu son enfance, ou encore Azra à Tizirt, ville balnéaire de Tizi-Ouzou, où il avait fait ses premières classes, l'auteur se décrit comme étant un élève studieux, appliqué et aimé de ses instituteurs. Après une vie de petit fermier vécue avec ses hauts et ses bas au village, et l'interruption subite des études, il force le destin et va en quête de nouveaux horizons.

C'est ainsi qu'il prend le chemin vers Alger

où il se confronta, pour la première fois, à la vie de citoyen. Là aussi, les conditions n'étaient pas idoine, bien que l'environnement fût propice à l'épanouissement. À commencer par l'hébergement chez des cousins au bout duquel l'adolescent, et à sa grande surprise, finit par être jeté dans la rue ! Le récit est douloureux mais tout aussi haletant. Après avoir exercé des petits boulots, l'auteur finira au bout du compte par s'instruire en finançant ses stages, formations et des études supérieures. En parallèle, il accède au monde du travail et gravit les échelons pour exercer des fonctions plus huppées et rémunérées. Pas que, il réussit d'avoir un logement, il s'offre sa toute première voiture et a, cerise sur le gâteau, fondé un foyer.

Pleins d'enseignements, le livre est agrémenté d'une description minutieuse de l'époque, à travers ses personnages, sa société, ses cultures, ses traditions, ses objets, ses valeurs... etc.

Au-delà de panser les plaies du passé, l'auteur semble nous dire entre les lignes, qu'il ne faudra « jamais lâcher le morceau ».

Mohammed Saïd Idiri

DESTIN D'UN ORPHELIN



Les Lettres Mouchetées

Un message fort découlant de cette « success-story » passionnante. Le livre vaut une leçon de vie au profit d'une jeunesse en quête d'un avenir plus radieux. Il vaut aussi, le reconnait humblement l'auteur, un cours scolaire pour faire inculquer à l'enfant le fait que la difficulté n'est pas synonyme de fatalité, mais une source de motivation pour aller de l'avant.

F. G.

L'AUTEUR SE CONFIE AU COURRIER D'ALGÉRIE :

## « J'ai pris une belle revanche sur la vie »

**Le Courrier d'Algérie :** Tout d'abord, félicitations pour la sortie de votre livre. Orphelin de père et de mère, la vie était cruelle avec le petit enfant que vous étiez. L'écriture de ce récit autobiographique vous a-t-elle délivré des ressentiments éprouvés ?

**Mohammed Saïd Idiri :** Tout d'abord, permettez-moi de vous remercier de m'avoir accordé cet entretien afin de débattre de mon livre intitulé « Destin d'un orphelin ».

Pour les ressentiments que j'ai éprouvés, ils sont plusieurs. D'abord notre départ de la maison paternelle de Tikobain vers le domicile de mes oncles maternels à Azra après la mort de mon père malgré mon jeune âge (à peine 5 ans). On est contraint de quitter les lieux en laissant derrière nous un pan de notre vie sociale et familiale. Ensuite, la séparation avec ma mère pour aller vivre à Tazmalt chez mon oncle paternel "Vava Saïd" que je découvre pour la première fois de ma vie ? Vous voyez bien, moi, et ma petite sœur en bas âges, nous sommes ballottés d'un endroit à un autre comme des objets sans valeur, alors qu'on a rien fait de mal à personne dans un contexte de la Guerre d'Algérie qui faisait rage à cette époque de l'année 1959. On a été transportés dans une Jeep de troupe escortée par un convoi militaire.

**- Séparé de vos parents et confié à des proches, le sentiment de rejet et la rudesse des conditions de vie vous ont poussé à mettre le cap sur Alger. Là aussi, malgré l'environnement propice à l'épanouissement, vous vous êtes retrouvés... dans la rue. Mais, vous avez survécu à toutes les épreuves. Qu'est-ce qui vous a permis à chaque fois de sortir la tête de l'eau ?**

- Il y a beaucoup à dire, je n'en parlerais que des faits ayant marqué mon adolescence. Après avoir terminé mon cycle scolaire primaire. A la maison on me fit comprendre que mon oncle n'avait pas les moyens de m'assurer la continuité de ma scolarité. Je me retrouve obligé de participer aux travaux de la ferme avec le reste de mes cousins. Les tâches principales étaient le pâturage des bêtes, la

quête de l'eau à la fontaine et bien d'autres sortes d'auxiliaires domestiques. Nous sommes à l'année 1965, je venais d'avoir à 14 ans. Alors que les travaux de la ferme sont pénibles et harassants, il fallait se projeter sur mon avenir, je sentais que ma place n'était pas à la ferme, mais ailleurs. Je dois trouver une issue de sortie à cette vie trop dure pour moi et sans aucune perspective. De là, je quitte Tazmalt de mon propre gré pour aller chez ma famille maternelle à Azra à l'effet de trouver de l'aide, du réconfort et espérer une prise en charge pour un avenir plus promoteur. En plus, revoir mes oncles, ma grande mère que je n'ai pas revue depuis que j'ai quitté Azra en 1959. Nous sommes en 1968, le séjour à Azra ressemble à peu près à celui d'autrefois. Morne et rudimentaire !

Après ce séjour, nous rejoignons le domicile de mes oncles à Alger, plus précisément à Belouizdad où vivaient mes deux oncles et leurs progénitures. Les jours passent et se ressemblent, aucune prise en charge de leur part. Je ne fais que déambuler autour des avenues et boulevards de la ville d'Alger.

C'est le désespoir qui se profile à l'horizon. J'étais dans l'indifférence générale de ma famille qui ne m'aidait en rien à construire mon avenir. Après avoir passé environ trois mois, un de mes oncles décide de me mettre à la rue en plein mois de décembre de 1968. À peine 17 ans, sans un centime en poche, ni papiers d'identité, en plein capitale de l'Algérie. Comment s'en sortir ? Comment pouvoir expliquer qu'un oncle met dehors son neveu orphelin sans aucun motif valable en plein hiver. C'est la tempête dans ma pauvre tête. Que faire ? Où aller ? Ce jour là, je passerai ma première nuit dehors dans un hall de bâtiment situé du côté de Lafarge à Hussein Dey.

C'est le parcours du combattant qui commence. J'ai erré de gauche à droite en enchaînant de petits boulots allant de plongeur, de serveur d'épicerie et biens d'autres métiers juste pour m'en assurer le gîte et le couvert. Entre temps, une main tendue m'a permis de trouver un travail dans une fabrique de cosmétiques pour une durée d'environ 18 mois d'activité pleine avec une rémunération stable.



PH : DR

**... le bout du tunnel ?**

- Je décide de prendre des cours du soir en comptabilité en parallèle à mon travail dans une école privée moyennant le paiement des cours. Je me suis dit que la seule chose qui peut me conduire à un avenir meilleur était les études. La volonté inébranlable, le courage, la persévérance et la patience étaient ma seule force. Mon but était de démontrer à tous mes détracteurs que le chemin du succès est possible, il faut juste croire en soi. C'est la seule voie que je peux réaliser en comptant uniquement sur moi et personne d'autres.

Après avoir obtenu mon CAP de comptabilité en une année de formation, je me retrouve recruté au sein d'une entreprise publique avec à la clé des formations en alternance dans le domaine de la gestion des finances et de la comptabilité. Mes études et formations ont duré 14 années pleines en décrochant tous les diplômes successifs, allant jusqu'au Master en Administration des Affaires obtenu auprès de l'Université du Québec à Montréal. Je voudrais signaler que mes études ont été prises en charge à chaque fois par les différentes entreprises où j'ai exercé, soit à

plein ou à mi-temps. Voilà le secret de la réussite !

**-Vous dites avoir "une revanche à prendre sur la vie". L'avez-vous prise après avoir, entre autres, retrouvé votre chère mère et percé dans la vie ? Ce fût un déclin pour vous, n'est-ce pas ?**

-Ma revanche, je dirais oui ! Parti de rien venant de la campagne en passant de l'enfer au paradis. Oui, c'est une belle revanche que j'ai pris sur la vie. Le fait d'avoir fait des études et un parcours professionnel remarquable. Une vraie réussite. Pour les retrouvailles avec ma mère ce n'est qu'un instinct naturel d'un fils vis-à-vis de sa mère. Je voulais la retrouver après 18 années de séparation. Les retrouvailles étaient émouvantes des deux côtés. Quant aux raisons, la vie nous a séparés indépendamment de notre volonté.

**-Abordons un peu l'aspect narratif dans votre livre. Le contexte de l'époque, la guerre, les lieux, les liens sociaux et les traditions en Kabylie... on vous sent influencé par des auteurs !**

-Ayant vécu mon enfance durant la Guerre de libération

nationale, les images du colonialisme restent toujours présentes ; l'école avec les instituteurs français, les Sections administratives spécialisées (SAS) furent cernées de fils barbelés, les convois militaires, les bombardements des avions, les maisons incendiées... c'était la terreur partout. Ces images ne s'oublient pas. Quant aux liens sociaux de la vie, tels que les maisons kabyles à la toiture en tuiles, ils reflétaient le mode de vie des gens de la terre, ayant hérité des traditions berbères. Famille, animaux et produits alimentaires étaient logés sous un même toit. Il en est également du village (Thaddart) où les sages s'y rencontraient pour débattre des problèmes et préoccupations des habitants. Au moment des moissons, mon oncle fit appel à des proches pour venir à "Tiwisi", "Timechret" ou "Louziâa", comme opérations de solidarité. L'entraide est une des valeurs des citoyens dans cette région du pays. J'ai vécu au milieu de ces traditions et habitudes qui restent gravées à jamais dans ma mémoire. Concernant les auteurs qui m'ont influencé, naturellement c'est Victor Hugo dans son roman "Les Misérables". Notamment la pauvre Cosette, fille naturelle de Fantine, abandonnée par sa mère, qui n'arrivait pas à subvenir à ses besoins par manque de ressources. Elle a été obligée d'abandonner et de confier la garde de sa fille chez la famille les Thénardier qui, malheureusement, n'ont pas pris bon soin de la petite en faisant d'elle la domestique en la maltraitant. C'est un peu ce que j'ai subi au milieu de mes proches.

**-Pour finir, y a-t-il un retour d'échos auprès des lecteurs ?**

-Ils sont nombreux. Mais les mots qui reviennent sont le courage, la volonté, la persévérance, la passion, le pardon et bien d'autres échos relevés par les lecteurs de mon livre. Je vous laisse lire ce que m'a confié l'un d'eux : « J'ai lu votre livre si émouvant et tant rempli de richesses de vie. Je ne compte pas les pages où des larmes s'échappaient de mes yeux ! Nous avons un parcours semblable dans le sens où je suis né dans une ferme où je devais aussi faire deux kilomètres chaque jour. J'ai moi aussi été et suis toujours orphelin (...)

Farid Guellil



# Les courses en direct



**HIPPODROME GUIRRI AISSA BENSAÏKER - BARIKA**  
**DIMANCHE 6 FÉVRIER 2022 - PRIX : TADLES - PS.AR.NEE**  
**DISTANCE : 1 300 M - DOTATION : 350.000 DA - DÉPART : 15H30**  
**TIERCÉ -QUARTÉ -QUINTÉ**

## La bataille sera plus difficile qu'il n'y paraît

Oui, il est fort bien conçu dans ses conditions d'appels le quinté de ce dimanche 6 février à l'hippodrome de Barika avec ce prix Tadles réservé pour chevaux, n'ayant pas gagné une course depuis septembre passé. Bien que des éléments tels que : Land Park, Saman, Charfia, Dhikra, ou Falada qui vient d'impressionner pas mal de parieurs, tout ce beau monde est capable de disputer l'arrivée, sans oublier les bonnes candidatures O. Chahinaz, Erguez, Malik De Chouk ou Nagor.

### LES PARTANTS AU CRIBLE

**1. FARES STAR.** Avec ce gros poids, il risque d'échouer le lot est assez consistant à l'arrière. Outsider.

**2. SAMAN.** Il est très bien monté en la circonstance, d'autant que le parcours va lui plaire, il peut même faire partie des meilleurs du lot.

**3. ERGUEZ.** Il n'a jamais porté un aussi gros poids comme celui du jour, je crains qu'il peut nous causer une désagréable surprise. outsider moyen.

**4. MALEK DE CHOUK.** Celui-là aussi part avec un poids maximal, mais il possède de bonnes références à ce niveau, on ne peut lui faire un interdit pour les places.

**5. O. CHAHINAZ.** Avec la monte

PROPRIÉTAIRE	N°	CHEVAUX	JOCKEYS	POIDS	COR	ENTRAÎNEURS
SH. LAHMICI	1	FARES STAR	A. KOUAOUICI	58	9	B. LAHMICI
S. ROUICHI	2	SAMAN	S. BENYETTOU	58	4	PROPRIÉTAIRE
HL. MESSAOUI	3	ERGUEZ	AH. CHAABI	58	10	A. CHEBBAH
M. BOUKHALAT	4	MALEK DE CHOUK	F. CHAABI	56	6	O. GUITOUN
AD. LAGRAA	5	O. CHAHINAZ	CH. ATTALLAH	56	5	S. ATTALLAH
S. ROUIGHI	6	DHIKRA	T. LAZREG	56	11	PROPRIÉTAIRE
ABS. GUIRI	7	CHARFIA	A. LECHEHAB	56	3	PROPRIÉTAIRE
ABS. LAHMICI	8	LAND PARK	D. BOUBAKRI	56	7	PROPRIÉTAIRE
MF. LAMICI	9	DIAR ECHAMS	JJ : SH. BENYETTOU	56	8	PROPRIÉTAIRE
H. AISSANI	10	NAGOR	O. CHEBBAH	55	13	A. CHEBBAH
S. BENALI	11	CHORA M'HARECHE	M. BOUCHAMA	55	1	A. CHEBBAH
A. BOUAKAZ	12	WANISAF	H. RAACHE	55	12	H. FERHAT
S. BOUREGHDA	13	FALADA	AB. CHENAFI	54	2	KH. DOUKHI

du talentueux CH. Attallah, tout reste possible. D'autant que cette jument n'est pas dépourvue de moyens.

**6. DHIKRA.** Avec Tooby Lazreg, elle a toujours répondu présente. À reprendre.

**7. CHARFIA.** Si vraiment elle va descendre à 56 kg, elle va être difficile à battre. Méfiance.

**8. LAND PARK.** Elle trouve ici un engagement taillé sur mesure. La logique gagnante.

**9. DIAR ECHAMS.** Avec la monte du jeune Benyettou, il risque d'échouer d'autant qu'il n'est pas

facile à manier. Tâche délicate.

**10. NAGOR.** Il risque de trouver ici une plus forte opposition. Tâche délicate.

**11. CHORA M'HARECHE.** Jument irrégulière, je préfère la revoir dans

un autre engagement plus favorable.

**12. WANISAF.** Tâche difficile.

**13. FALADA.** Elle va être notre outsider préféré, ses résultats plaident en sa faveur..

### DANS LE CREUX DE L'OREILLE

#### MON PRONOSTIC

**8. LAND PARK - 7. CHARFIA - 2. SAMAN - 6. DHIKRA - 13. FALADA**

#### LES CHANCES

**5. O. CHAHINAZ - 3. ERGUEZ - 4. MALEK DE CHOUK**



## Record de chaleur et feux de forêts en Amazonie colombienne

Janvier 2022 a été le mois le plus chaud pour l'Amazonie colombienne au cours de la dernière décennie, entraînant une multiplication des feux de forêt dans cette région du sud-est de la Colombie, avec un très probable impact sur la qualité de l'air jusque dans la capitale Bogota. Selon un rapport du ministère de l'Environnement, le mois de janvier a enregistré la "valeur la plus élevée de points chauds au cours des dix dernières années" dans l'Amazonie colombienne. Le phénomène se produit, ajoute le ministère, lorsque le pays traverse une saison de faibles précipitations. Elle est due aux "activités anthropiques", c'est-à-dire aux activités humaines, dont "la plus importante est associée aux fronts de déforestation", ajoute le rapport. Au moins 80% de ces "points chauds" sont des feux de forêt, a expliqué un porte-parole du ministère cité par l'AFP. Fin janvier, le ministère a recensé plus de 3 300 "points chauds" dans les six départements qui composent l'Amazonie colombienne, dont 1 300 dans la seule région du Guaviare. Selon des témoignages recueillis par l'AFP en octobre dans cette région, paysans et propriétaires terriens profitent de la saison sèche, de janvier à avril, pour brûler les arbres coupés, planter à la place des plants de coca ou y laisser paître le bétail. Sont notamment menacés le parc national de la Serranía del Chiribiquete, classé au patrimoine mondial de l'Unesco, tout comme la réserve naturelle nationale de Nukak, un vaste territoire de jungle habité par ces derniers indigènes nomades de Colombie. La Fondation pour la conservation et le développement durable (FCDS), qui tient son propre décompte et survole régulièrement les zones concernées, a enregistré au moins 938 feux de forêt, le chiffre le plus élevé pour un mois de janvier depuis 2012.

## Trois pays africains demandent une réunion du Conseil de sécurité sur la situation au Burkina

Trois pays africains ont demandé une réunion du Conseil de sécurité de l'Onu consacrée à la situation au Burkina Faso, suite à la prise de pouvoir survenue le 24 janvier. Le Ghana, le Kenya et le Gabon, membres non permanents du Conseil de sécurité de l'Onu, ont appelé à convoquer une réunion extraordinaire de l'instance le 8 février pour discuter de la situation au Burkina Faso. La session devrait se tenir à huis clos, selon des sources diplomatiques. Sa tenue doit encore être confirmée par la Russie, qui assure la présidence tournante du Conseil de sécurité pour le mois courant.

## Expo 2020 Dubaï : coup d'envoi d'une semaine touristique et culturelle algérienne

Une semaine touristique et culturelle algérienne s'ouvrira, vendredi au stand de l'Algérie à "Expo 2020 Dubaï", qui se veut un espace pour exposer les différents atouts touristiques et culturels de l'Algérie, a indiqué un communiqué du stand publié sur sa page officielle Facebook. Le stand de l'Algérie exposera les atouts du tourisme thermal en Algérie, au vu de ses stations thermales naturelles, et ce, avec "la participation des groupes Hôtellerie, Tourisme et Thermalisme (HTT) d'Alger, de Ghardaïa et d'Annaba", outre la projection de films pour faire la promotion du thermalisme



en Algérie. Cet événement sera l'occasion pour "promouvoir la destination touristique Algérie et donner

une belle image du secteur, et ce, avec la participation d'artisans des différentes wilayas qui devront exposer

leurs produits artisanaux représentant diverses régions et constituant "un levier culturel et économique". Les plats culinaires traditionnels algériens seront également présentés lors de cette manifestation qui s'étalera jusqu'au 11 février courant. Cette semaine culturelle verra également la participation du groupe "El-Ferda" de Béchar qui interprétera ses meilleurs succès dont "Cheikh Bouziane", a-t-on appris auprès du groupe.

## Démantèlement de deux ateliers de contrefaçon de marques mondiales de parfum

La brigade de protection de l'environnement de la Gendarmerie nationale d'Alger a démantelé deux ateliers spécialisés dans la contrefaçon et la commercialisation de marques mondiales de parfum, a indiqué samedi un communiqué de la Gendarmerie nationale. Les deux ateliers ont été démantelés après l'exploitation d'informations faisant état de la présence sur le marché de parfums de marques mondiales contrefaits vendus comme étant des originaux, a précisé la même source. Après notification du Procureur de la République territoriale-compétent qui a ordonné l'ouverture d'une enquête, les deux locaux ont été localisés et perquisitionnés. 19.000 boîtes contrefaites de parfums de différentes marques mondiales, 6.614 unités de parfum contrefait et de 22.479 flacons de parfum vides ont été saisis, a souligné le communiqué. La perquisition s'est également soldée par la saisie de 475 litres d'alcool, de matière premières et de moyens utilisés dans la fabrication de parfum, un ordinateur et une imprimante, a ajouté la même source.

## Erdogan et son épouse chopent la Covid-19

Le président turc Recep Tayyip Erdogan a annoncé hier avoir été testé positif au Covid-19, sans avoir de symptômes sévères. « Après avoir ressenti de légers symptômes, mon épouse et moi-même avons été testés positifs au Covid-19. Nous avons par chance une infection légère, dont nous avons appris qu'elle était due au variant Omicron », a tweeté le président, âgé de 67 ans. « Nous continuons d'assumer nos fonctions. Nous allons poursuivre notre travail de chez nous. Nous espérons vos prières », a-t-il ajouté. « Si Dieu le veut, nous nous débarrasserons de cette infection ensemble avec M. Tayyip », a, de son côté, écrit son épouse Emine Erdogan, âgée de 66 ans, sur son compte Twitter officiel.

## Accidents de la circulation: 10 décès et 297 blessés en 48 heures

Dix (10) personnes ont trouvé la mort et 297 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus à travers le territoire national, durant les dernières 48 heures, indique samedi un communiqué de la Direction générale de la Protection civile (DGPC). Les éléments de la Protection civile sont, en outre, intervenus pour l'extinction de 11 incendies urbains et divers à travers les wilayas d'Alger, Tizi-Ouzou, Bouira, Bordj-Bou-Argeridj, Jijel, Annaba, Mila, Batna, Tipasa, Relizane et Sidi Bel-Abbes où est déploré le décès d'une (01) femme âgée de 94 ans, suite au feu qui s'est déclaré dans une habitation de la commune de Khalil, daïra Bir Kasd Ali, précise la même source. À Tipasa, un incendie ayant pris dans une maison sise à la cité dite Madber El-Djillali, commune et daïra de Hadjout a entraîné des brûlures de 1er degré à trois (03) personnes, alors que quatre (04) autres ont eu des gênes respiratoires suite à l'incendie déclaré dans un appartement sis à la cité 100 Logements, commune et daïra de Sidi Bel-Abbes. Par ailleurs, les éléments de la Protection civile ont prodigué des soins de



première urgence à 21 autres personnes incommodées par le monoxyde de carbone (CO) émanant d'appareils de chauffage et chauffe-eaux de leurs domiciles à travers plusieurs wilayas du territoire national, est-il ajouté. S'agissant des activités de lutte contre la propagation de la Covid-19, les unités de la Protection civile ont effectué,

durant la même période, 106 opérations de sensibilisation à travers le territoire national, rappelant aux citoyens la nécessité du respect du confinement et de la distanciation physique, ainsi que 90 autres de désinfection générale, ciblant l'ensemble des infrastructures et édifices publics et privés, quartiers et ruelles, conclut la DGPC.

### MISE AUX POINGS

«Le personnel médical a payé un lourd tribut depuis l'avènement de la pandémie du covid-19 qui a fait pas moins de 451 décès et des milliers de contaminés»

**Lyes Merabet, président du Syndicat national des praticiens de la santé publique**



**Le Courrier**  
d'Algérie

Quotidien national d'information  
Édité par l'Eurl Millénaire Presse

**Siège social :**

Maison de la presse Kouba - Alger

**R.C. :** N° 01 B 00 151 30

**Compte bancaire :**

BNA Zirout Youcef N° 300 101 600

**Directeur de la publication-gérant :**

Ahmed TOUMIAT

**Administration-publicité :**

Tél. / Fax. : 023 70 94 27

**Rédaction :**

Tél. : 023 70 94 35

023 70 94 22

023 70 94 30

023 70 94 31

Fax. : 023 70 94 26

**Composition :**

PAO Le Courrier d'Algérie

**Publicité-ANEP :**

1, Avenue Pasteur-Alger

Tél. : 021 73 76 78

Fax : 021 73 95 59

**Impression :**

- Centre : SIA

- Est : SIE

- Ouest : SIO

**Diffusion :** M.P. Diffusion

**Nos bureaux régionaux**

**Tizi Ouzou :**

3, Rue Capitaine Si Abdellah, immeuble Belhocine

Tél. / Fax. : 026 20 20 66

**Oran :**

6, avenue Khedim Mustapha

Tél. / Fax. : 041 39 45 73

**Bouira :**

Rue Gherbi Guemraoui - Immeuble Kheerrouf -

Bouira.

Tél. / Fax. : 026 94 20 76

Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

Le Courrier d'Algérie informe ses lecteurs du changement de ses adresses électroniques et leur communique les nouvelles :

redaction\_courrier@yahoo.fr





Dans la journée : Nuageux  
Vent : 25 km/h  
Humidité : 78 %



Dans la nuit : Dégagé  
Vent : 19 km/h  
Humidité : 92 %

Dohr : 13h02  
Assar : 15h56  
Maghreb : 18h22  
Icha : 19h42

Lundi 6 rajab  
Sobh : 06h17  
Chourouk : 07h45

POUR DEFAUT DE FACTURATION

## 650 quintaux de blé tendre saisis à Relizane

Les éléments de la Gendarmerie nationale de Relizane ont saisi 650 quintaux de blé tendre pour défaut de facturation, selon la cellule de communication du groupement territorial de ce corps de sécurité.



L'opération a été menée dans le cadre de la lutte contre la criminalité, notamment les efforts de protection de l'économie nationale contre la spéculation, la fraude et le détournement des produits subventionnés vers des destinations contraires à la réglementation, selon la même source. L'opération est intervenue suite à l'interception de deux camions chargés de blé tendre, qui ont été soumis au contrôle, indique la même source, ajoutant que les propriétaires de la marchandise ne disposaient pas de

registre de commerce ni de facture conforme à la marchandise. La marchandise saisie sera remise à la direction des domaines de la wilaya après l'achèvement de l'enquête sur cette affaire d'infractions liées à "l'exercice d'une activité commer-

ciale stable sans registre de commerce, détournement d'un produit subventionné de sa destination initiale et défaut de facturation", a précisé la même source.

R. S.

CISJORDANIE

### 159 manifestants palestiniens blessés par l'armée sioniste

159 manifestants palestiniens ont été blessés vendredi par des tirs de l'armée sioniste dans le nord de la Cisjordanie, a annoncé le Croissant-Rouge palestinien (CRP). Les équipes médicales ont soigné 79 Palestiniens blessés par des soldats israéliens près des villages de Beita et Beit Dajan, situés respectivement au sud et à l'est de la ville de Naplouse, a précisé le CRP dans un communiqué cité par l'agence Chine nouvelle. Parmi ces 79 Palestiniens blessés figurent deux jeunes hommes touchés par des balles réelles et qui ont été transportés en ambulance à l'hôpital principal de Naplouse, a-t-il ajouté. En outre, 9 autres personnes ont été légèrement blessées par des balles en métal recouvertes de caoutchouc tirées par les soldats israéliens, dont une journaliste qui a été touchée au visage, tandis que 68 autres ont été asphyxiées après avoir inhalé des gaz lacrymogènes tirés par les soldats.

ARMÉE SAHRAOUIE

### Feu sur les soldats de l'occupation à Haouza

Le ministère sahraoui de la Défense a annoncé, vendredi, que les unités de l'Armée populaire de libération sahraouie (APLS) ont concentré leurs attaques sur les retranchements des soldats de l'occupation marocaine dans les régions de Ros Arbib, Ros Laktitira et Ros Terkanet

dans le secteur de Haouza. Rapporté par l'Agence de presse sahraouie (SPS), le communiqué militaire N 449 du ministère de la Défense souligne que des détachements avancés de l'armée sahraouie ont ciblé, par leurs bombardements, les retranchements des soldats de l'occupation dans les régions de

Ros Arbib, Ros Laktitira et Ros Terkanet dans le secteur de Haouza. D'autres détachements de l'armée sahraouie avaient ciblé, jeudi, des retranchements des soldats de l'occupation marocaine dans les régions de Fedret El Aâch et de Fedret Leghrab dans le secteur de Haouza.

FILS DE L'ANCIEN DIRECTEUR DE PUBLICATION DU SOIR D'ALGÉRIE, RÉCEMMENT DISPARU ZOUBIR SOUSSI

### Le journaliste et documentariste Nazim Souissi n'est plus

Le journaliste et documentariste Nazim Souissi, producteur d'émissions pour la télévision et réalisateur et producteur de documentaire, est décédé, hier, en Espagne, des suites d'une crise cardiaque, à l'âge de 46 ans, a-t-on appris auprès de ses proches. Fils du célèbre journaliste Zoubir Soussi, récemment disparu, Nazim avait travaillé dans le domaine de la presse écrite avant de se lancer dans l'audiovisuel en produisant et réalisant de nombreuses émissions dédiées au monde de l'automobile. Il avait également lancé une revue spécialisée entièrement dédiée à l'automobile en plus d'autres travaux audiovisuels. En 2014, Nazim Souissi a réalisé le documentaire "Merci pour la civilisation", un film coécrit avec son épouse la journaliste Zineb Merzouk, et qui propose des images des premiers mois de la colonisation française en Algérie. Un film au titre ironique qui revient sur une période très peu connue de l'histoire où l'Algérien avait vu son identité bousculée à travers d'innombrables tentatives de destruction de son patrimoine culturel et de son identité par les forces coloniales.

MALI

### Manifestation contre la présence militaire française

Plusieurs centaines de personnes se sont rassemblées vendredi soir dans la capitale du Mali, Bamako, pour demander le départ des troupes françaises du pays, ont rapporté des médias. Présente depuis 2014 dans le pays, Barkhane, opération militaire menée par l'armée française avec ses alliés au Sahel et au Sahara vise à lutter contre les groupes terroristes dans la région. Les manifestants exigent que le Mali puisse exercer entièrement sa souveraineté nationale. C'est à l'appel du collectif pour la refondation du Mali que plusieurs centaines de manifestants ont réclamé hier soir le départ de la force Barkhane du pays. "Tout le monde a compris que l'échec de la France aujourd'hui dans le Sahel est visible. Cette politique néocolonialiste ne peut pas continuer", a indiqué Jeamille Bittar, l'un des organisateurs de la manifestation.

Pour Aboubacar Sidiki Fomba, membre du Conseil national de la transition, Barkhane doit immédiatement quitter le Mali. "La force Barkhane n'a plus de statut juridique au Mali. Nous ne lui faisons plus confiance et nous voulons qu'elle quitte le territoire avec un plan de retrait immédiat". Plusieurs manifestants estiment qu'avec plus de 5000 hommes sur le terrain, les résultats obtenus par l'opération militaire française ne sont pas satisfaisants.

R. I.

### RECRUTEMENT

Le Courrier d'Algérie recrute un correspondant de presse confirmé pour la wilaya de Constantine. Les candidats intéressés peuvent envoyer un CV et une lettre de motivation à l'adresse e-mail : [redaction\\_courrier@yahoo.fr](mailto:redaction_courrier@yahoo.fr)

COALITION ARABE

### Des raids sur l'aéroport de Sanâa

La Coalition arabe dirigée par l'Arabie saoudite au Yémen a annoncé, hier, le début d'une opération militaire contre des cibles du mouvement Ansarulah (Houthis), dans la capitale, Sanâa, et dans d'autres gouvernorats yéménites.

"L'opération vient en réponse à la menace et à la nécessité de protéger les civils des attaques hostiles", a ajouté la Coalition dans un communiqué relayé par des médias. Par ailleurs, la chaîne de télévision yéménite, Al Masirah, a annoncé, dans un tweet, que l'avion de la Coalition avait lancé quatre raids sur l'aéroport international de Sanâa. Récemment, les Houthis ont intensifié leurs attaques aux missiles contre des sites et des installations en Arabie saoudite et aux Emirats arabes unis, tandis que la Coalition arabe a intensifié ses frappes aériennes contre les cibles du mouvement à Sanâa et dans d'autres gouvernorats yéménites.

R. I.

### SOUS-RIRE

Covid -19  
Les professionnels mettent en garde contre le relâchement



BE/ALGERIE